

Rapport Pays 2023

MADAGASCAR

Mobiliser les
financements du secteur
privé en faveur du climat
et de la croissance verte



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Rapport Pays 2023

MADAGASCAR

Mobiliser les
financements du secteur
privé en faveur du climat
et de la croissance verte



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

© 2021 Banque Africaine de Développement

Groupe de la Banque Africaine de Développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN 978-9938-9986-5-8

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce document pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et supports pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le Rapport-pays 2023 sur Madagascar a été élaboré au sein du Complexe de l'Économiste en chef et Vice-présidence chargée de la gouvernance économique et de la gestion du savoir, sous la direction et la supervision générales du Professeur Kevin C. Urama, Économiste en chef et Vice-président, avec le concours d'Eric Kehinde Ogunleye, d'Amadou Boly et d'Amah Marie-Aude Ezanin Koffi.

L'élaboration du Rapport a été dirigée et coordonnée par Ferdinand Bakoup, Directeur par intérim du Département de l'économie des pays, avec une équipe centrale composée de Hervé Lohoues, Économiste en chef pour l'Afrique du Centre et Chef par intérim de la Division de l'économie des pays 2 (Afrique de l'Est, Afrique Australe et Nigeria), de George Auma Kararach, Économiste en chef pour l'Afrique Australe, de Hamaciré Dicko, Économiste pays supérieur pour Madagascar, et de Tricia Effe Baidoo, Assistante de l'équipe, Département de l'économie des pays.

Les observations formulées dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçues de Rivaldo Kpadonou, Consultant, Département des changements climatiques et de la croissance verte, Issiaka Coulibaly, Macro-Économiste supérieur, Division de l'économie des pays 1 respectivement, Ghazi Ben Ahmed, Consultant, de l'équipe pays Madagascar dirigée par Leila Mokaddem, Directeur général de la région Afrique australe, et Adam Amoumoun, Responsable pays, Julian Slotman, Consultant, du Département de politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche, dirigé par Abdoulaye Coulibaly, Directeur, Responsable, Anthony Simpasa et Fadel Jaoui, Chefs de division de la Division de la politique macroéconomique, de la soutenabilité de la dette et de la prévision et de la Division de l'impact microéconomique, institutionnel et sur le développement, respectivement, Rivaldo Kpadonou, Consultant, et Julia Lacal Bereslawski, Jeune professionnel, du Département des changements climatiques et de la croissance verte, dirigé par Anthony Nyong, Directeur.

Jessica Omukuti (Oxford University) et le professeur Anil Markandya (Basque Centre for Climate Change) ont contribué aux notes d'information relatives au rapport. Léonce Ndikumana, Professeur à l'université de Massachusetts Amherst, Etats Unis, a joué le rôle de pair évaluateur externe.

La synthèse des données figurant dans le présent rapport a été effectuée par le Département des statistiques, dirigé par Louis Kouakou, Directeur par intérim et Chef de la division des statistiques économiques et sociales, avec la participation d'Anouar Chaouch, de Soumaila Karambiri et de Hauhouot Stéphane.

La couverture du rapport a été conçue grâce à une proposition graphique de Laetitia Yattien-Amiguet et de Justin Kabasele, du Département des relations extérieures et de la communication de la Banque. L'édition a été assurée par Ahmadou Gaye et la mise en page a été assurée par Prince Israel et Bright Kofi Atakuma de Creable Multimedia, Ghana

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	6
PRINCIPAUX MESSAGES	7
I. INTRODUCTION	11
II. PERFORMANCES ÉCONOMIQUES RÉCENTES ET PERSPECTIVES DE MADAGASCAR	12
2.1 Évolutions macroéconomiques et financières récentes	13
2.2 Perspectives et risques	16
III. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ EN FAVEUR DU CLIMAT ET DE LA CROISSANCE VERTE À MADAGASCAR	17
3.1 L'impératif de croissance verte et le rôle du financement du secteur privé à Madagascar	17
3.2 Flux financiers du secteur privé, lacunes et besoins pour la croissance verte et l'action climatique à Madagascar	20
3.2.1 Flux financiers actuels	20
3.2.2 Besoins de financement du secteur privé pour l'avenir	22
3.3 Opportunités et obstacles de mobilisation de financements privés en faveur de la croissance verte et de l'action climatique	26
3.3.1 Opportunités d'investissement du secteur privé	26
3.3.2 Obstacles aux investissements du secteur privé	28
3.3.3 Voies à suivre pour mobiliser le financement du secteur privé en faveur de la croissance et de l'action climatique à Madagascar	28
IV. LE CAPITAL NATUREL AU SERVICE DU FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE ET DE LA CROISSANCE VERTE	33
4.1 Évolution du capital naturel de Madagascar	33
4.2 Opportunités de renforcer la contribution du capital naturel à Madagascar	36
4.2.1 Ressources non renouvelables	36
4.2.2 Ressources renouvelables	36
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES	37
5.1 Conclusion	37
5.2 Recommandations de politiques macroéconomiques	37
5.3 Recommandations stratégiques pour le financement du secteur privé en matière de changement climatique et de la croissance verte	37
5.3.1 L'État	37
5.3.2 BMD et IFD	38
5.3.3 Secteur privé national et international	38
5.3.4 Gouvernements des pays développés	39
5.4 Recommandations stratégiques pour accroître la contribution du capital naturel au financement de l'action climatique et de la croissance verte	39
BIBLIOGRAPHIE	41

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Impacts de l'invasion de l'Ukraine par la Russie	43
Annexe 2	Aperçu sur le capital naturel de Madagascar	44
Annexe 3	Principaux Indicateurs socio-économiques de Madagascar	48

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 2.1	Impacts de l'invasion de l'Ukraine par la Russie	15
Encadré 3.1	Programme africain de financement de la gestion des risques et des catastrophes (ADRIFi) à Madagascar	31
Encadré 4.1	Madagascar – Pêche illicite, non déclarée et non réglementée	37

LISTE DES FIGURES

Figure 3.1a	Indice de croissance verte de Madagascar 2010-2021	18
Figure 3.1b	Indice de croissance verte de Madagascar avec les sous régions africaines 2010-2021	19
Figure 3.1c	Composantes de l'indice de croissance verte de Madagascar	19
Figure 3.2	Opportunités d'investissement privé initial pour s'adapter aux sécheresses et aux inondations à Madagascar entre 2021 et 2040 (% du PIB)	20
Figure 3.3	Déficit de financement climatique du secteur privé des pays africains en pourcentage du PIB	24
Figure 3.4	Financement climatique public et privé par habitant (dollars US)	27
Figure 4.1	Variations de la valeur du capital naturel pour les pays africains, 1995-2018	34
Figure 4.2	Variations de la valeur par habitant du capital naturel pour les pays africains, 1995-2018	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Indicateurs macroéconomiques 2018-2024	14
Tableau 3.1	Financement climatique du secteur privé par secteur d'activité durant la période 2019-2020 à Madagascar	22
Tableau 3.2	Estimation des coûts de mise en œuvre de la CDN2 (2022-2030) de Madagascar	22
Tableau 3.3	Déficit de financement climatique 2020-2030 de Madagascar (milliards USD)	23
Tableau 3.4	Instruments innovants pour mobiliser des financements du secteur privé à Madagascar	25

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADRIFI	Programme de financement de la gestion des risques de catastrophe en Afrique
BAD	Banque africaine de développement
BMD	Banques multilatérales de développement
CDN2	Deuxième Contribution déterminée au niveau national
CO2	Dioxyde de carbone
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
CPEIR	Climate Public Expenditure and Institutional Review (Revue des dépenses publiques et institutionnelles sur le climat)
DTS	Droits de tirages spéciaux
IFD	Institutions financières de développement
FAD	Fonds africain de développement
FAT	Facilité d'appui à la transition
FEC	Facilité élargie de crédit
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMI	Fonds monétaire international
GES	Gaz à effet de serre
Gg éq. CO2	Gigagramme (x 109 grammes) équivalent CO2
GWh	Gigawatt heure
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence de coopération internationale allemande pour le développement)
IED	Investissement étranger direct
JIRAMA	Société nationale d'électricité et d'eau de Madagascar
Kwh	Kilowatt heure
MW	Mégawatt
ODD	Objectifs de développement durable
PAM	Programme alimentaire mondial
PEM	Plan émergence de Madagascar
PIB	Produit intérieur brut
PNA	Plan national d'adaptation
PNLCC	Politique nationale de lutte contre les changements climatiques
PPP	Partenariat public-privé
PTF	Partenaires techniques et financiers
REDD+	Réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts, associées à la gestion durable des forêts, à la conservation et à l'amélioration des stocks de carbone forestier
RDGS	Bureau régional de développement et de prestation de service pour l'Afrique Australe
SADC	Communauté de développement de l'Afrique Australe
SFGRC	Stratégie de financement de gestion des risques et des catastrophes
SNMDP	Stratégie nationale du mécanisme de développement propre
SNREDD+	Stratégie nationale de réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts
UC	Unité de compte
USD	Dollar des États-Unis d'Amérique
WAVES	Comptabilité patrimoniale et évaluation des services écosystémiques

PRINCIPAUX MESSAGES

Performances macroéconomiques et perspectives

- **La croissance a subi en 2022 les contrecoups des effets combinés des catastrophes naturelles (cyclones, tempêtes tropicales et sécheresses), de la pandémie de Covid-19 et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie¹.** Les impacts de la guerre en Ukraine entraîneraient une perte de plus d'un point du PIB réel en 2022. Le taux de croissance du PIB réel est estimé à 4,2 % en 2022, contre une prévision de 5,3 %, après un rebond de 5,7 % en 2021.
- **Les perspectives sont favorables, avec des prévisions de croissance de 4,2 % en 2023 et 5 % en 2024.** La croissance serait portée, du côté de l'offre, par l'essor du secteur minier et la reprise du tourisme, et du côté de la demande, par les investissements et les exportations, notamment de minerais (graphite, nickel, cobalt). Toutefois, ces perspectives sont sujettes à des risques, notamment la hausse des prix des produits de l'énergie et des denrées alimentaires, les chocs climatiques, le durcissement des conditions financières mondiales, et les tensions sociopolitiques qui pourraient survenir lors de l'élection présidentielle prévue en novembre 2023.

Financement du secteur privé en matière de lutte contre les changements climatiques et de croissance verte

- **Madagascar fait preuve d'un engagement politique fort en faveur de la croissance verte et de la lutte contre les changements climatiques à travers la mise en œuvre de la priorité 10 « Gestion durable des ressources naturelles » du Plan émergence Madagascar (PEM).** Le pays dispose d'une politique nationale de lutte contre les changements climatiques, d'un Plan national d'adaptation, et d'une Stratégie nationale de réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts. La deuxième Contribution déterminée au niveau national (CDN2) révisée en 2022 est évaluée à 21,828 milliards USD, et vise une réduction de 24 % des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.
- **Entre 2019 et 2020, le pays a mobilisé 424,04 millions USD par an, soit environ 16 % seulement de ses besoins évalués par la BAD.** Ces ressources proviennent à 95 % de sources publiques, contre 5 % de sources privées. L'écart qui en résulte, estimé à 2,22 milliards USD en moyenne par an, pourrait être résorbé par une mobilisation plus forte du secteur privé. En considérant que les contributions publiques restent stables au cours des prochaines années, la contribution actuelle du secteur privé doit augmenter d'au moins 85 fois pour satisfaire l'intégralité des besoins du pays.
- **Les évolutions actuelles des marchés financiers, avec l'intégration de nombreux outils de financement innovants, notamment les obligations vertes, les marchés du carbone, l'échange de dette-nature et les financements mixtes, présentent des opportunités certaines pour Madagascar** d'améliorer la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre des actions en faveur de la croissance verte, durable et inclusive.
- **Pour accroître la mobilisation des ressources provenant du secteur privé au niveau national, régional et international,** Madagascar doit, d'une part, renforcer les capacités techniques de son personnel spécialisé dans le montage technico-financier des projets climatiques et, d'autre part, améliorer l'environnement des affaires par le renforcement de l'attrait du cadre réglementaire, institutionnel et de gouvernance. Les banques et institutions financières multilatérales de développement peuvent accompagner Madagascar à cet effet.

¹ L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, Eswatini, la Namibie et le Nigeria ont émis une réserve et proposé « conflit entre la Russie et l'Ukraine »

Les opportunités de financement climatique du secteur privé existent à Madagascar, et le pays devrait tirer profit de son riche capital naturel pour attirer des investissements privés verts, et promouvoir une croissance verte. La réalisation de ces opportunités nécessitera l'action concertée de différentes parties prenantes:

- L'État devrait renforcer le cadre réglementaire, législatif et institutionnel favorable à l'utilisation des instruments de financement climatiques innovants, notamment les obligations vertes, le marché du carbone, les échanges dette-climat et le financement mixte, etc. Il devrait, en outre, mettre en place un fonds national climat et mettre en place une réserve de projets verts banca-bles permettant de décarboniser les industries des combustibles fossiles et de créer de nouvelles entreprises vertes à fort potentiel pour la promotion de la croissance verte et durable.
- Les Banques multilatérales de développement (BMD) et les Institutions financières de développement (IFD) devraient jouer un rôle catalyseur dans la mobilisation des financements climatiques à Madagascar en fournissant des ressources concessionnelles pour des investissements en faveur de la croissance verte. Elles devraient également fournir des garanties aux institutions financières locales pour diminuer le risque dans les investissements climatiques. Enfin, elles devraient renforcer les capacités de l'administration et du secteur privé en matière de croissance verte.
- Le secteur privé national et international, en collaboration avec l'État, les BMD et les IFD, devrait identifier les investissements climatiques qui valorisent le capital naturel pour promouvoir une croissance et des emplois verts.
- Les gouvernements des pays développés devraient augmenter leurs financements en faveur de la croissance verte et contribuer à renforcer les capitaux des BMD et des IFD pour permettre de mobiliser davantage des financements climatiques en faveur de Madagascar. Cela permettra de réduire les risques liés aux investissements privés pour l'action climatique, de développer les capacités d'innovation et de renforcer la confiance des investisseurs privés vis-à-vis du marché malgache.

Le capital naturel au service du financement de l'action pour le climat et de la croissance verte

- **Le capital naturel joue un rôle important dans l'économie malgache.** Le capital naturel représente environ 30 % du patrimoine de Madagascar¹. Le pays regorge de ressources renouvelables abondantes et d'importantes ressources non renouvelables qui offrent des opportunités d'investissements privés verts. Cependant, le capital naturel par habitant de Madagascar a connu une chute- de 28,6 % dans la période 1995-2018.² Pour inverser cette tendance dans les années à venir, il faudra prendre des mesures visant à empêcher la perte d'écosystèmes forestiers et de biodiversité marine, exploiter durablement les bénéfices de ces systèmes ainsi que les ressources énergétiques propres.
- **Malgré le potentiel important du capital naturel de Madagascar, les bénéfices tirés des ressources naturelles restent faibles (5,3 % du PIB en 2020), d'où la nécessité pour le pays de renforcer la gouvernance des ressources naturelles.** Le nouveau code minier et la nouvelle loi sur les investissements adoptés cette année devraient contribuer à rendre le secteur minier plus transparent, et attirer des investissements privés « éco-responsables ». L'adhésion du pays, en décembre 2022, à l'initiative pour la transparence des pêches (FITI),³ devrait permettre de réaliser cet objectif, en renforçant la confiance du secteur privé vis-à-vis de l'investissement dans des

² World Bank. 2021. The Changing Wealth of Nations 2021: Managing Assets for the Future, Washington, DC

³ Banque mondiale, Rapport d'analyse environnementale-pays (AEP) – Madagascar, 2022

pratiques de pêches durables. En outre, une meilleure gestion de l'ensemble du réseau des aires protégées devrait contribuer au développement de l'écotourisme, en offrant des emplois aux communautés vivant à proximité de ces aires.

L'analyse du présent rapport repose sur des données recueillies par la Banque mondiale pour les principales catégories d'actifs, mais la prise en compte des formes de capital naturel n'est pas exhaustive. Des travaux complémentaires sont nécessaires pour estimer la valeur des sources d'énergie renouvelable telles que les ressources en eau, les énergies solaire et éolienne, ainsi que les ressources des paysages et de la biodiversité.

-

⁴ Fisheries Transparency Initiative « FITI » est une norme de transparence mondiale visant à aider les pays côtiers à accroître la crédibilité et la qualité des informations nationales relatives aux pêches.

I. INTRODUCTION

La présente note thématique analyse le rôle du secteur privé dans le financement climatique et la croissance verte à Madagascar. Elle explore également les possibilités d'exploiter le capital naturel pour financer la lutte contre les changements climatiques et promouvoir la croissance verte. Elle vise à reproduire, au niveau national, les analyses effectuées à l'échelle continentale dans le rapport principal sur les « Perspectives économiques en Afrique (PEA) 2023 de la Banque africaine de développement (BAD).

1.2 Cette note est structurée en cinq (5) parties. Outre l'introduction, la deuxième partie analyse les performances économiques récentes et les perspectives. La troisième examine le financement du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte. La quatrième explore les possibilités d'exploitation du capital naturel pour le financement du climat et de la croissance verte. La cinquième porte sur la conclusion, mais comporte également des recommandations de politiques à l'intention de l'État, de la communauté des donateurs, du secteur privé national et international, ainsi que des gouvernements des pays développés.

II. PERFORMANCES ÉCONOMIQUES RÉCENTES ET PERSPECTIVES DE MADAGASCAR

L'économie malgache a été frappée, en 2022, par les effets conjugués des catastrophes naturelles (cyclones, tempêtes tropicales et sécheresses), de la pandémie de Covid-19 et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La présente partie analyse les évolutions macroéconomiques récents, les perspectives et les risques auxquels est exposé le pays.

II.1. ÉVOLUTIONS MACROÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES RÉCENTES

Croissance économique: La croissance a connu un ralentissement en 2022 avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 4,2 % contre une prévision de 5,3 %, et un taux de 5,7 % en 2021. Une troisième vague de Covid et des phénomènes météorologiques extrêmes au début de l'année, ainsi que les impacts de la guerre en Ukraine, ont empêché une reprise complète en 2022 (cf. Encadré 2.1). La guerre en Ukraine entraînerait une perte de plus d'un point du PIB réel en 2022, en raison de la réduction de la demande mondiale, de la hausse des prix des produits de base, des perturbations des importations d'engrais, de la hausse des taux d'intérêt et de pressions budgétaires croissantes. Du côté de l'offre, la croissance a été impulsée par la bonne performance du secteur des mines (+23,6 %) et le nouvel essor du tourisme, notamment la branche hôtel et restaurant. Du côté de la demande, la croissance a été portée par les investissements (23,4 % du PIB) et un accroissement des exportations de 45 % en 2022 par rapport à 2021.

Politique monétaire et inflation: L'inflation a atteint 8,1 % en 2022 contre 5,8 en 2021, sous l'effet de l'augmentation des prix des produits énergétiques et alimentaires, en lien avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Pour contenir l'inflation, la Banque centrale a poursuivi la politique de resserrement monétaire entamée

en 2021, en augmentant plusieurs fois ses taux directeurs. Les taux de dépôts et de facilités de prêt marginal ont augmenté de 634 et 394 points de base depuis mai 2021, pour atteindre respectivement 8,1 et 10,1 % en à fin décembre 2022. De même, l'État a pris des mesures, notamment le plafonnement des prix des produits de base (riz, sucre, ciment), la hausse des salaires des fonctionnaires de 17 % en moyenne, l'augmentation du salaire minimum d'embauche dans le secteur privé de 25 %, et la réduction de la TVA sur le carburant de 20 % à 15 %.

Solde budgétaire et dynamique de la dette:

Le déficit budgétaire s'est aggravé pour atteindre 6 % du PIB en 2022, contre 2,8 % du PIB en 2021 à cause d'une hausse des dépenses totales de 62 %, à la suite des mesures prises par l'État pour atténuer les impacts de la guerre en Ukraine. Ce déficit a été financé à hauteur de 42 % par le recours à des bons du trésor et les avances statutaires de la Banque centrale, et à 58 % par des ressources extérieures. L'encours de la dette est passé à 57,1 % du PIB en 2022 contre 52,3 % du PIB en 2021, mais le risque de surendettement est resté modéré, selon la dernière analyse de viabilité de la dette réalisé par le FMI et la Banque mondiale en mars 2022. La dette extérieure publique garantie par l'État représente 72,5 % du portefeuille. Elle est constituée de prêts concessionnels, à hauteur de 93,5 %, tandis que les prêts commerciaux ne représentent que 0,7 % du portefeuille. Le pays a achevé, le 1er mars 2023, la 3^e revue assortie d'un décaissement de 32,6 millions USD, portant le total des décaissements à environ 195,5 millions USD, au titre du programme triennal de Facilité élargie de crédit conclu avec le FMI en 2021.

Compte courant : Le déficit du compte courant s'est aggravé, s'élevant 5,7 % du PIB en 2022, contre 5 % du PIB en 2021, dû en partie à la hausse des paiements des services et

L'économie de Madagascar a subi en 2022 les contre-coups des effets combinés des catastrophes naturelles, de la pandémie de Covid-19 et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

à la baisse des transferts de fonds reçus par le secteur privé. Les réserves de change ont diminué d'environ 2 % pour se situer à 2127 millions de dollars US en 2022, soit 4,3 mois d'importation de biens et services, contre 2166 millions de dollars US en 2021, équivalent de 5,8 mois d'importation. La monnaie nationale (Ariary) s'est également dépréciée en 2022, en terme nominal, de 12,8 % par rapport au dollar US, exacerbée par l'inflation importée.

Secteur financier : Le système financier est globalement stable. Les banques ont maintenu une capitalisation adéquate et préservé la qualité de leurs portefeuilles. Le ratio moyen

capital/actifs pondérés en fonction des risques s'établissait à 12 % à fin 2022, contre un minimum réglementaire de 8 %. Le secteur bancaire reste sain dans l'ensemble, avec une stabilisation des prêts non productifs à 7,7 % en fin 2022, en dépit d'une croissance du crédit au secteur privé de 25,3 %. Toutefois, le ratio du crédit au secteur privé par rapport au PIB demeure faible, et se situe à 17,2 % en 2022, contre 16,9 % en 2021. Le secteur de la microfinance se remet progressivement des effets de la Covid-19. Les dépôts et les prêts ont progressé respectivement de 5,9 % et 15,6 %, ainsi que le bénéfice net du secteur, à 16 % en 2022.

Tableau 2.1: Indicateurs macroéconomiques 2018-2024

Indicateurs	2018	2019	2020	2021	2022(e)	2023(p)	2024(p)
Taux de croissance du PIB	3,2	4,4	-7,1	5,7	4,2	4,2	5,0
Taux de croissance du PIB réel par habitant	0,6	1,9	-9,7	3,3	1,8	1,8	2,6
Taux d'inflation	8,6	5,6	4,2	5,8	8,1	9,5	8,2
Solde budgétaire (% PIB)	- 1,3	- 1,4	-4,0	-2,8	-6,8	-3,3	-3,2
Compte courant (% PIB)	0,7	- 2,3	-5,4	-5,0	-5,7	-5,8	-5,2

Source : Données du Département des statistique - BAD ; estimations (e) et prévisions (p) – avril 2023

Pauvreté et indicateurs sociaux : Le taux de pauvreté reste élevé, estimé à 81,6 % en 2021. Les inégalités sont profondes entre les milieux urbain et rural où la pauvreté est quasi généralisée, avec un indice Gini de 42,7 en 2013. Le ralentissement de la croissance en 2022 s'est traduit par une chute de la croissance du PIB

réel par habitant à 1,8 % en 2022, contre 3,3 % en 2021. L'indice de développement humain demeure faible, avec 0,501 point, classant Madagascar 173^e sur 191 pays. Le taux de chômage est estimé à 2,1 %, dont 70 % est représenté par des jeunes de 15 à 30 ans.

Encadré 2.1: Impacts de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

La hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires constitue le principal impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur Madagascar. Le ralentissement de la demande mondiale, causé par la guerre en Ukraine a entraîné, en partie, une baisse de la croissance de Madagascar, estimé à 4,2 % en 2022 contre des prévisions initiales de 5,3 %, et un taux de 5,7 % en 2021. L'augmentation des cours mondiaux du pétrole a entraîné une hausse de 43 % des prix des carburants à la pompe en juillet 2022 à Madagascar, ce qui a abouti, à son tour, à une hausse des prix des transports de 19,3 % en août 2022, contre 3,3 % en juin 2022. L'inflation sous-jacente (en dehors des secteurs du riz et de l'énergie) a ainsi connu une hausse spectaculaire, soit 8,3 % sous l'effet de la hausse des prix des soins de santé, des meubles et appareils ménagers, des boissons et des services de restauration.

L'augmentation des prix des produits alimentaires aggraverait l'insécurité alimentaire, et accentuerait la pauvreté déjà élevée (81,6 %). La hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires a contribué à la détérioration des comptes publics et extérieurs. Le déficit budgétaire est ainsi passé à 6,8 % du PIB, et l'encours de la dette à 57,1 % du PIB en 2022. De même, le déficit du compte courant s'est aggravé, ayant atteint 5,7 % du PIB en 2022, en raison de la forte augmentation de la valeur des services importés.

Sur le plan budgétaire, l'État a pris des mesures pour atténuer les impacts, notamment l'augmentation des salaires des fonctionnaires de 17 % en moyenne et du salaire minimum d'embauche du secteur privé de 25 %, le plafonnement des prix des produits de base (riz, sucre, ciment) et la limitation des hausses tarifaires du transport urbain, ainsi que la réduction de la TVA sur les produits pétroliers de 20 à 15 %.

Au plan monétaire, la Banque centrale a poursuivi la politique de resserrement monétaire entamée en 2021. Les taux de dépôts et de facilités de prêt marginal ont augmenté de 634 et 394 points de base depuis mai 2021, pour atteindre respectivement 8,1 et 10,1 %, en fin décembre 2022.

II.2. Perspectives et risques

Croissance économique : Les perspectives sont favorables, avec un taux de croissance qui devrait atteindre 4,2 % en 2023 et 5,0 % en 2024. Si, du côté de l'offre, la croissance serait portée par le nouvel essor du secteur extractif et la reprise du tourisme, du côté de la demande, elle devrait être impulsée par les investissements et les exportations (graphite, nickel, cobalt) en raison d'une demande mondiale soutenue pour ces minerais qui concourent à la fabrication de batteries. Les industries extractives, manufacturières, du bâtiment, des travaux publics et du tourisme demeureront les moteurs de la croissance.

Politique monétaire et inflation : L'inflation devrait atteindre respectivement 9,5 % et 8,2 % en 2023 et 2024. La poursuite de la politique de resserrement monétaire de la Banque centrale appliquée tout en veillant à fournir des liquidités adéquates aux banques devrait permettre de contenir les poussées inflationnistes. La promotion des investissements productifs en remplacement des importations de produits de première nécessité devrait également contribuer à atténuer les impacts de l'inflation sur les ménages et l'économie.

Solde budgétaire et du compte courant : Le déficit budgétaire devrait s'améliorer pour se situer à 3 % du PIB en moyenne durant la période 2023-2024 grâce à l'augmentation

attendue des recettes des produits pétroliers. L'accord conclu avec les distributeurs de pétrole en fin décembre 2022 implique le paiement des taxes pétrolières dues de novembre 2021 à décembre 2022, ainsi que le règlement par l'État des dettes liées à la subvention du prix des carburants. Ainsi, l'effet net sur le budget 2023 devrait être positif d'environ 0,4 % du PIB. L'encours de la dette publique devrait baisser autour de 53 % du PIB en moyenne durant la période 2023-2024. Le déficit du compte courant devrait rester à peu près au même niveau qu'en 2023, pour ensuite augmenter légèrement à 5,2 % du PIB en 2024 grâce à la hausse attendue des exportations (notamment les minerais).

Risques : Les perspectives à moyen terme demeurent sujettes à des risques. Madagascar reste exposé à la hausse continue des cours mondiaux du pétrole et des produits alimentaires, ce qui pourrait entraver la reprise économique. Le pays reste également très vulnérable aux chocs climatiques (sécheresses, cyclones, etc.). Les tensions sociopolitiques pouvant survenir lors des élections présidentielles de novembre 2023 pourraient également entraver la reprise. Néanmoins, la mise en œuvre du programme de réformes envisagé dans le cadre du Plan émergence Madagascar (PEM) ainsi que de nouveaux projets d'investissement dans les secteurs des mines et de l'énergie auraient des effets positifs sur la croissance et la productivité.

III. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ EN FAVEUR DU CLIMAT ET DE LA CROISSANCE VERTE

Le financement climatique à Madagascar nécessite un appui financier important, y compris celui du secteur privé. Toutefois, la contribution de ce secteur reste faible. La présente partie examine l'impératif de croissance verte et le rôle du financement du secteur privé pour le climat et ladite croissance, les flux financiers du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte, les besoins et déficits en matière de croissance verte et d'action climatique, ainsi que les opportunités et obstacles à la mobilisation de financements du secteur privé en faveur de la croissance verte et de l'action climatique.

III.1. L'IMPÉRATIF DE CROISSANCE VERTE ET LE RÔLE DU FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

La croissance verte et l'action pour le climat sont importantes pour permettre à Madagascar de réaliser sa vision en matière de développement national, celle de devenir un pays émergent à l'horizon 2040.

Madagascar est un État insulaire très vulnérable à la variabilité climatique et exposé aux effets des changements climatiques (sécheresses, inondations et cyclones). Il se place au 9^e rang des pays les moins résilients en Afrique durant la période 2010-2019, avec un indice de résilience climatique (IRC) de 14,7. L'indice NG GAIN de l'Université de Notre Dame classe Madagascar 167^e sur 182 pays en 2020, avec un indice de 35,3 points. Entre 1990 et 2020, le pays a enregistré 70 catastrophes climatiques majeures, dont 64 perturbations cycloniques et 6 épisodes de sécheresses grave. Récemment, en 2022, il a été durement touché par des tempêtes tropicales et des cyclones qui ont occasionné près de 200 décès et sinistré plus

de 960 000 personnes. Le coût des dommages causés par ces catastrophes climatiques est estimé à environ 4,8 % du PIB en 2022.⁵ Les catastrophes naturelles coûtent à l'économie Malgache environ 1 % du PIB chaque année, selon la Banque mondiale.⁶ Cette situation est exacerbée par les actions anthropiques à l'origine de la déforestation et de l'érosion, du fait notamment de l'utilisation excessive de bois de chauffe et de l'extension des terres cultivées au gré d'une croissance démographique rapide estimée à 2,4 % par an. Le pays perd chaque année environ 40 000 hectares⁷ de son patrimoine forestier.

Le pays a fait preuve d'un engagement politique fort en faveur de la croissance verte dans le cadre de la mise en œuvre du Plan émergence Madagascar (PEM).

Tenant compte de la forte vulnérabilité de Madagascar au changement climatique, les autorités l'ont privilégié dans le PEM, à travers la priorité 10 « Gestion durable des ressources naturelles ». L'intégration de cette priorité dans le PEM permet de promouvoir une croissance verte et un développement durable à Madagascar, en vue d'atteindre l'objectif du Plan, un taux de croissance réel moyen de 9 % par an à l'horizon 2040. Par ailleurs, le pays s'est doté d'une politique nationale de lutte contre les changements climatiques (PNLCC) et d'un Plan national d'adaptation (PNA) conformément aux directives issues des Conférences de Parties (COP) à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), et de la COP 21 de Paris en 2015. En outre, pour contribuer à la réduction des gaz à effets de serre et promouvoir l'économie verte, la Contribution déterminée au niveau national (CDN2) révisée en 2022 de Madagascar vise, à l'horizon 2030, une réduction de 24 % de ces émissions, soit 41 902 Gg éq. CO₂, et une séquestration

Entre 2019 et 2020, Madagascar a mobilisé 424,04 millions USD par an de financement climatique, soit environ 16 % seulement de ses besoins évalués par la BAD. La part du secteur privé ne représente en moyenne que 5 %, d'où la nécessité d'une mobilisation plus forte du secteur privé

⁵ Banque Mondiale, Perspectives économiques de Madagascar – Surmonter la tempête, mai 2022

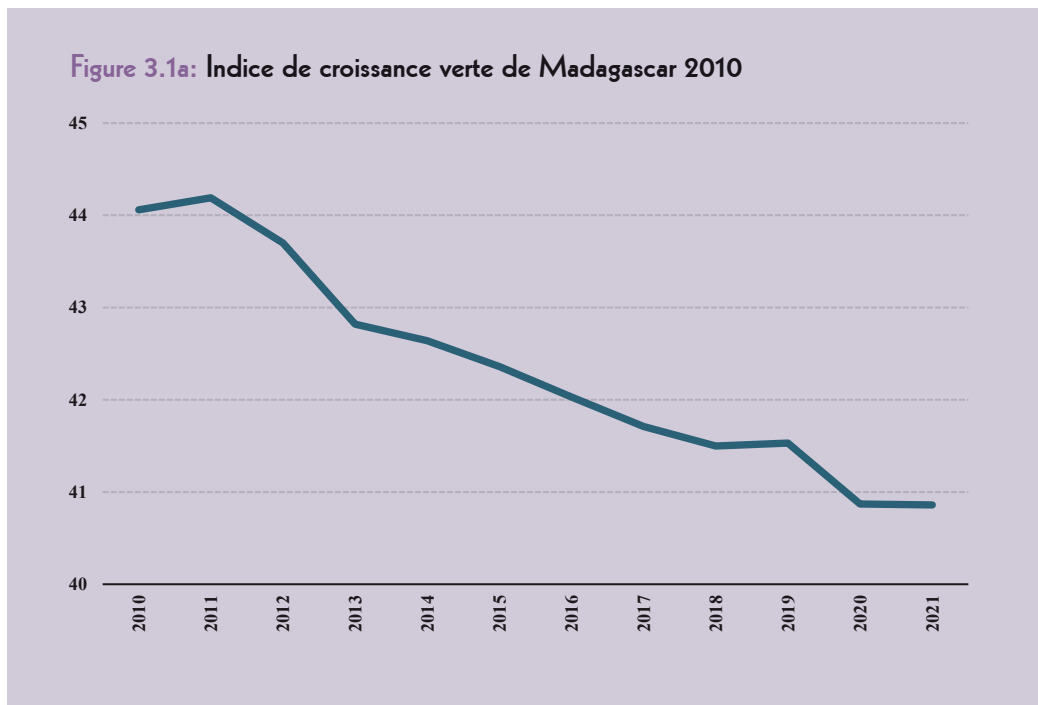
⁶ Banque Mondiale, Perspectives économiques de Madagascar – Surmonter la tempête, mai 2022

⁷ Ministère de l'économie et des finances, ARCEB, Rapport d'étude sur l'économie politique de la réforme du secteur de l'énergie

additionnelle de -37 809 Gg éq. CO₂, soit 20 % de renforcement des puits carbonés. Le pays dispose également d'une Stratégie nationale du mécanisme du développement propre (SNMDP), et d'une Stratégie nationale de la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts (SNREDD+) qui contribuent à asseoir les bases d'une croissance verte. De même, l'État favorise, à travers des incitations fiscales, la transition énergétique en vue d'accélérer l'émergence d'une croissance verte. Les ressources énergétiques renouvelables (7800 mégawatts d'hydroélectricité, 2800 heures d'ensoleillement, 2000 mégawatts d'énergie éolienne et de biocarburants) du pays sont exploitées à moins de 2 %. La Nouvelle Politique Énergétique 2015-2030 vise un objectif de 85 % de production par sources d'énergie renouvelable (75 % hydro, 5 % éolien, 5 % solaire) d'ici 2030.

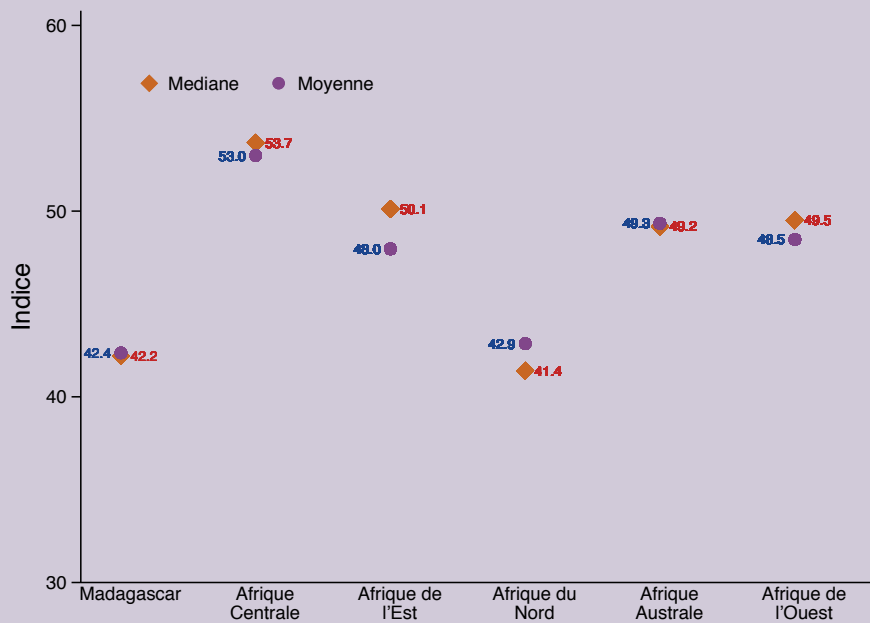
L'indice de croissance verte (ICV) de Madagascar a baissé au cours des 11 dernières années, avec une performance moyenne de 42,4 points, inférieure à la moyenne africaine de 48,2 points.

L'indice de croissance verte de Madagascar a baissé, passant de 44,06 en 2010 à 40,9 en 2021 (Figure 3.1a). Par rapport au reste du continent, la performance moyenne de Madagascar en matière de croissance verte (42,4 points) se situe en-deçà de la moyenne africaine (48,2 points) et des autres régions de l'Afrique (Figure 3.1b). Les composantes en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'efficacité de l'utilisation des déchets et des matériaux, l'utilisation durable des terres, la qualité environnementale, ainsi que les valeurs culturelles et sociales, ont connu des avancées et contribué à l'amélioration de la performance de l'ICV. En revanche, les composantes telles que le commerce vert, l'emploi vert, la protection sociale, l'innovation verte, l'accès aux ressources et services sociaux de base, l'efficacité de l'utilisation durable de l'eau, la biodiversité et la protection des écosystèmes ont connu une faible performance (Figure 3.1c). Par conséquent, Madagascar devrait déployer davantage d'efforts pour accélérer les progrès en matière de croissance verte.



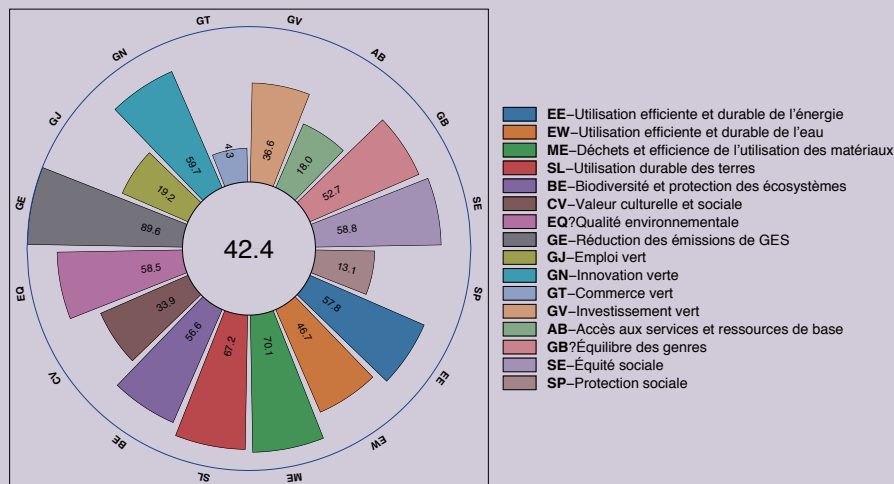
Source : Calcul des données sur la base des données des PEA 2023

Figure 3.1b: Indice de croissance verte de Madagascar avec les sous régions africain 2010 2021



Source : Calcul des données sur la base des données des PEA 2023

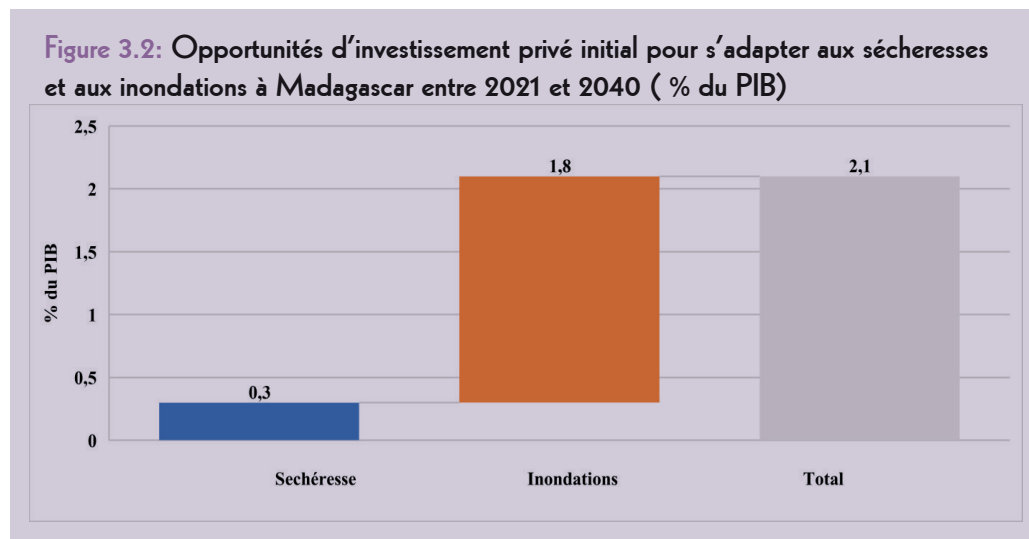
Figure 3.1c: Composantes de l'indice de la croissance verte de Madagascar



Source : Calcul des données sur la base des données des PEA 2023

Les investissements importants, y compris ceux du secteur privé, sont nécessaires pour répondre aux besoins en matière de croissance verte. Madagascar dispose d'un important potentiel pour générer des rendements sur les investissements du secteur privé, compte tenu de son capital naturel riche, de la taille de sa population et de ses perspectives de

croissance favorables. En particulier, les investisseurs privés peuvent contribuer à l'adaptation aux changements climatiques et à la résilience tout en générant des rendements élevés. On estime les opportunités d'investissement privé pour s'adapter aux sécheresses et aux inondations à Madagascar entre 2021 et 2040, à 2,1 % du PIB (Figure 3.2).



Source: Calcul des données sur la base des données des PEA 2023 et Bari and Dessus (2022)

Madagascar est partie prenante du Pacte de Glasgow pour le Climat lors de la COP 26, qui appelle à doubler les financements pour aider les pays en développement à s'adapter aux effets des changements climatiques. Par conséquent, l'implication de toutes les parties prenantes est nécessaire. Le secteur privé devrait contribuer au financement de la mise en œuvre du Plan national d'adaptation (PNA), et de la Contribution déterminée au niveau national révisée (CDN2). Il devrait investir dans les industries moins polluantes et dans la réalisation d'infrastructures résilientes aux aléas climatiques. Il y a également lieu d'instaurer systématiquement l'obligation de compensation à court terme (reboisement par les industriels) et de transition vers des activités moins émettrices de carbone pour les nouveaux investissements du secteur privé. Il est également important d'améliorer l'environnement des affaires pour le

rendre plus propice à l'investissement privé, générateur de croissance verte.

III.2. FLUX FINANCIERS DU SECTEUR PRIVÉ, LACUNES ET BESOINS POUR LA CROISSANCE VERTE ET L'ACTION CLIMATIQUE À MADAGASCAR

III.2.1. Flux financiers actuels

La part du secteur privé dans le financement climatique est faible à Madagascar, ne représentant en moyenne que 5 % du financement climatique durant la période 2019-2020

Le financement climatique total pour Madagascar est estimé à 424,04 millions USD par an, durant la période 2019-2020. La part du secteur privé

⁸ Climate Policy Initiative (CPI), septembre 2022 et BAD, Climate finance needs flows and gap (mai 2023)

⁹ Landscape of Climate Finance in Africa, septembre 2022

¹⁰ Climate Public Expenditure and Institutional Review - CPEIR (Revue des dépenses publiques et institutionnelles sur le climat) de Madagascar a été réalisée par l'État Malgache et le PNUD - septembre 2022

est estimée à 5 % (21,45 millions USD). L'action climatique est essentiellement financée au moyen de ressources publiques à hauteur de 95 % (402,59 millions USD) durant la période 2019-2020. La part des institutions multilatérales de développement est de 55 % (233,22 millions USD), et celle du gouvernement de 22 % (93,29 millions USD).⁸ L'adaptation a représenté 48 % des financements climatiques (soit 169 millions USD) et l'atténuation 38 % (soit 134 millions USD) durant la période 2019-2020.⁹

Globalement, le montant des dépenses climat, selon la Revue des dépenses publiques et institutionnelles sur le climat (CPEIR¹⁰) exécutées en 2021, est estimé à 25,31 millions USD, mais ne représente que 1,08 % des besoins annuels exprimés dans la CDN de Madagascar. En considérant uniquement les interventions d'adaptation ou d'atténuation, les dépenses climat exécutées annuellement durant la période 2019-2021 sont largement inférieures aux besoins de financement annuel recensés dans la Contribution, estimés à 2,34 milliards USD en moyenne durant la période 2015-2030. Le pays a consacré en moyenne 1,32 % de son budget à la lutte contre les changements climatiques durant la période 2019-2021. En exécution budgétaire, en moyenne 0,74 % seulement du budget a été consacré à la lutte contre les changements climatiques au cours de la même période. Par rapport au Produit intérieur brut (PIB), les dépenses climat exécutées représentaient moins de 1 % du PIB (0,21 % du PIB) en 2021. Par rapport à d'autres pays ayant mené une étude CPEIR, l'analyse du ratio exécution budgétaire climat CPEIR/budget et PIB révèle que les ratios de Madagascar (respectivement 0,74 % et 0,21 %) sont supérieurs à ceux de la Mauritanie (0,44 % et 0,13 %), mais inférieurs à

ceux du Maroc (8,00 % et 0,60 %¹¹). Les dépenses climatiques sont essentiellement financées par des sources externes, qui ont représenté en moyenne 72,95 % des dotations et 60,16 % des exécutions budgétaires climat CPEIR durant la période 2019-2021. Les ressources internes de l'État ont représenté 27,05 % des dotations, contre 39,84 % des exécutions budgétaires globales climat CPEIR sur la même période.¹² Une part importante des financements de l'action climatique n'est pas inscrite dans le budget de l'État, notamment plusieurs projets et programmes des PTF et des ONG internationales. Par conséquent, il est important de renforcer les systèmes de comptabilisation des flux financiers de l'action climatique, et leur inscription dans les comptes publics est nécessaire pour renforcer la traçabilité et améliorer l'allocation des ressources destinées au financement de la lutte contre les changements climatiques.

La majorité des flux financiers climatiques du secteur privé à Madagascar ont été orientés vers le secteur de l'énergie, soit 70 % du financement climatique.

Le secteur de l'énergie est le principal bénéficiaire du financement climatique du secteur privé (70 % du financement). Ce secteur a été financé par des prêts commerciaux et les entreprises, tandis que le secteur « Agriculture, Forêt, Utilisation des terres, Pêches » a reçu des financements uniquement de la part d'investisseurs institutionnels. Ces derniers ont également financé les « secteurs transversaux et autres » (29,8 %). Les prêts commerciaux (49 % du financement) restent le principal instrument utilisé pour le financement climatique privé à Madagascar durant la période 2019-2020 (Tableau 3.1).

¹¹ Ces chiffres proviennent du Climate Public Expenditure and Institutional Review réalisée par l'État malgache – PNUD, septembre 2022

¹² Climate Public Expenditure and Institutional Review réalisée par l'État malgache et le PNUD - septembre 2022

Tableau 3.1: Financement climatique du secteur privé par secteur d'activités durant la période 2019-2020 à Madagascar

Type de financement	Secteur d'activités	Montant (en millions USD)	Part dans le financement (%)
Financement commercial	Energie	7,36	49
Financement entreprise	Energie	3,15	21
Investisseur institutionnel	Agriculture, Forêt, Utilisation terres, Pêches	0,003	0,02
Investisseur institutionnel	Autres & secteurs transversaux	4,48	29,8
Investisseur institutionnel	Eau, eaux usées et Déchets	0,15	1
Total		15	100

Source: Landscape of Climate Finance in Africa, septembre 2022

III.2.2. Besoins de financement du secteur privé pour l'avenir

Les besoins annuels de financement du CDN2 de Madagascar sont estimés à 2,43 milliards USD en moyenne pour la période 2022-2030, ce qui est largement supérieur aux flux financiers climatiques annuels en faveur du pays durant la période 2019-2020 (424,04 millions USD)

Globalement, les besoins de financement pour l'action climatique à Madagascar sont estimés à 29,05 milliards USD durant la période

2020-2030, soit 2,64 milliards USD en moyenne par an, alors que les flux financiers climatiques annuels moyens sont estimés à 424,04 millions USD durant la période 2019-2020.¹³ Il en résulte un déficit de financement climatique annuel moyen d'environ de 2,22 milliards USD. Les besoins totaux de la CDN révisée en 2022 (CDN2) sont estimés à 21,828 milliards USD pour la période 2022-2030.¹⁴ (Tableau 3.2). Les coûts d'adaptation représentent 38,6 % (8,42 milliards USD) et ceux de l'atténuation, 37,7 % (8,239 milliards USD) du coût total de la CDN2.

Tableau 3.2: Estimation des coûts de mise en œuvre de la CDN2 (2022-2030) de Madagascar

Type de besoins financiers	Montant (en Milliards USD)
Adaptation	8,420
Atténuation	8,239
Pertes et dommages	2,800
Coordination	1,116
Renforcement des capacités institutionnelles	0,600
Suivi-évaluation	0,583
Transfert de technologies	0,054
Genre, autonomisation climatique	0,017
Coûts totaux de financement de la CDN2	21,828

Source : Deuxième contribution déterminée au niveau national CDN2 – Madagascar, septembre 2022

¹³ BAD, Climate finance needs flows and gap (mai 2023)

¹⁴ Deuxième contribution déterminée au niveau national de Madagascar au titre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, septembre 2022

¹⁵ BAD, Climate finance needs flows and gap (Mai 2023)

Le tableau 3.3 présente les besoins de financement climatique annuels moyens, les flux financiers climatiques annuels moyens, et le

déficit de financement climatique annuel moyen de Madagascar pour la période 2020-2030.

Tableau 3.3: Déficit de financement climatique 2020-2030 de Madagascar (milliards USD)

Besoins de financement climatique	Besoin de financement climatique annuel moyen	Flux financiers climatiques annuels moyens	Privé (%)	Public (%)	Déficit de financement climatique annuel moyen
29,05	2,64	0,424	5	95	2,22

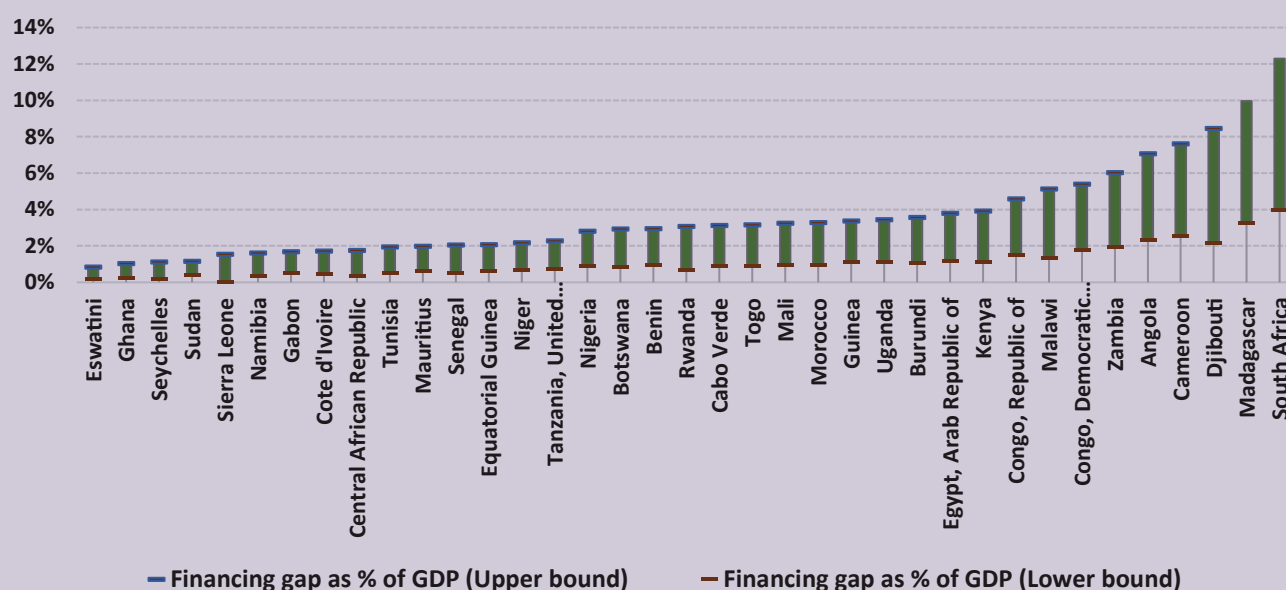
BAD, Besoins et écart de financement climatique (mai 2023)

La contribution du secteur privé au financement climatique est faible, estimée à 21,45 millions USD en moyenne par an durant la période 2019-2020. L'État compte contribuer au financement de la CDN2 à hauteur de 3 à 4 % des coûts, soit environ 700 à 900 millions USD. Une contribution accrue du secteur privé est donc nécessaire pour assurer la mise en œuvre des mesures envisagées dans la CDN2, au titre de l'atténuation et de l'adaptation. En considérant une augmentation de la contribution du secteur privé comprise entre 25 % et 100 %, le besoin annuel de financement climatique privé est estimé respectivement à 538 millions et 2,216 milliards USD.¹⁵ La contribution du secteur privé pourra augmenter grâce au renforcement de la mise en œuvre de

politiques macroéconomiques et structurelles propices à la croissance verte. Madagascar fait partie des pays africains qui ont des besoins de financement et une empreinte carbone plus faible, mais avec des déficits de financement privé dépassant 90 %, ce qui représente entre 3,2 % et 10 % du PIB (Figure 3.3). Avec ce déficit de financement privé élevé, le secteur privé dispose d'une marge de manœuvre pour réaliser des investissements climatiques significatifs à Madagascar. La croissance annuelle des flux climatiques privés nécessaire à la satisfaction des besoins de financements résiduels est estimé entre 34,5 % et 52,6 %, en considérant une contribution du secteur privé à hauteur de 25 à 100 %.¹⁶

¹⁵ BAD, Climate finance needs flows and gap (Mai 2023)

Figure 3.3: Déficit de financement climatique du secteur privé de pays africains en pourcentage du PIB



Source : Calcul des données sur la base de celles qui ont été recueillies des CDN, base de données de Landscape of Climate Finance in Africa et Banque Mondiale.

III.2.3 Nouveaux mécanismes innovants de financement du secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique.

Les sources innovantes de financement, notamment les obligations vertes, le marché du carbone, les échanges dette-climat, et la dette liée au climat, constituent des opportunités permettant au secteur privé malgache de participer au financement de la croissance verte et de l'action climatique.

L'utilisation des instruments et mécanismes novateurs de financement climatique par le secteur privé nécessite des cadres institutionnels solides et stables, la mise en place d'une réglementation adéquate, et une volonté forte de l'État malgache. Le renforcement des

capacités techniques, l'apprentissage par les pairs, la mise en œuvre de réformes, sont également importants. Une participation accrue du secteur privé au financement climatique nécessite également la suppression de nombreux obstacles (cf. section 3.3.2). Le tableau 3.4 présente, de façon succincte, de nouveaux instruments de financement innovants du secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique pouvant être mobilisés à Madagascar. Tous ces instruments font partie de la finance climatique, qui se définit comme étant « le financement local, national ou transnational servant à appuyer et à mettre en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation grâce à des ressources financières nouvelles et additionnelles provenant de sources publiques, privées et alternatives ».

Tableau 3.4: Instruments innovants de mobilisation de financements du secteur privé à Madagascar

Type d'instruments	Finance verte et durable, par exemple, obligations durables, prêts/obligations liés à la durabilité, obligations sociales	Instruments de financements mixtes, par ex. garanties, première perte	Capital-investissement et capital-risque	Marchés du carbone
Résultats actuels	<ul style="list-style-type: none"> - La finance verte (obligations vertes) est quasi-inexistante à Madagascar, mais le pays dispose d'un potentiel pour la développer. 	<ul style="list-style-type: none"> - Madagascar dispose d'une expérience limitée en matière d'utilisation de financements mixtes. Le pays dispose d'une expérience avec l'Agence française de développement, qui expérimente, avec deux banques, un mécanisme de financement climatique catalytique dédié à des investissements privés dans les énergies renouvelables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le capital-investissement n'est pas développé à Madagascar, mais constitue une source potentielle pour les entreprises innovantes à la recherche de financements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune vente/ aucun achat n'ont encore été réalisés à Madagascar, en raison de la complexité liée aux marchés du carbone
Défis contextuels à la mise à l'échelle à Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions moins propices des marchés de capitaux, avec des produits peu diversifiés. - Insuffisance de l'opérationnalisation du cadre réglementaire et légal. - Faible taille des projets d'investissement - Absence d'une réserve de projets bancables pour la croissance verte et l'action climatique. - Insuffisance de capacités techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de cadres politiques et réglementaires propices à l'utilisation d'instruments de financement mixtes. - Absence d'un fonds national pour le climat - Insuffisance de capacités techniques en matière de financements mixtes. - Absence d'une réserve de projets d'investissement verts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'institutions financières spécialisées au niveau national avec des instruments de financement adaptés au capital investissement et au capital-risque. - Absence de marchés de capitaux nationaux, ce qui limite l'utilisation des instruments de capital-investissement et de capital- risque. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de plan national d'actions pour les marchés du carbone. - Capacités techniques limitées pour développer le marché intérieur des crédits carbone. - La demande de crédits carbone provient essentiellement de sources internationales, la consommation locale, étant très limitée
Facteurs clés favorisant une utilisation réussie de l'instrument	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption et mise en œuvre de réformes législatives, institutionnelles et stratégiques qui favorisent le développement de la finance durable. - Mise en place d'instruments de gestion des risques tels que l'assurance et les garanties au niveau du système financier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement de l'État à financer l'action en faveur du climat grâce aux ressources publiques. - Existence de systèmes de gestion des finances publiques performants et d'un cadre propice aux investissements publics intégrant les aspects de changements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique affichée pour mettre en place un marché de capitaux national à Madagascar. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la tarification du carbone à l'échelle mondiale, ce qui donne un signal positif pour les investissements actuels dans la réduction des émissions du carbone. - Quelques expériences de projets carbone acquises à Madagascar (une trentaine de projets ont été répertoriés dans le cadre du Mécanisme de développement propre (MDP). - Mise en place des initiatives africaines de marchés du carbone (Initiative Africa Carbon Markets) pour mobiliser des financements climatiques.

BAD, Besoins et écart de financement climatique (mai 2023)

III.3. OPPORTUNITÉS ET OBSTACLES DE MOBILISATION DE FINANCEMENTS PRIVÉS EN FAVEUR DE LA CROISSANCE VERTE ET DE L'ACTION CLIMATIQUE

III.3.1. Opportunités d'investissement du secteur privé

Le secteur privé malgache devrait tirer profit des opportunités du riche capital naturel du pays pour réaliser des investissements verts et la croissance verte.

Madagascar dispose d'un important potentiel de croissance verte sur lequel il pourrait bâtir son nouveau modèle économique. En 2020, le secteur agricole, qui dispose d'important potentiel, avec environ 41 millions d'hectares de terres agricoles, peut attirer des investissements du secteur privé, et être un moteur de la croissance verte. Ses ressources bleues, telles que la pêche et l'aquaculture, sont abondantes, avec près de 5 000 kilomètres de littoral et 1,5 million de mètres carrés de zone économique exclusive, une biodiversité exceptionnelle ainsi qu'une faune et une flore endémiques. Avec ces potentialités, le pays devrait mettre l'accent sur le développement de l'agriculture intelligente face au climat et des chaînes de valeur agroindustrielles, tout en accélérant les réformes favorables à une politique d'industrialisation verte.

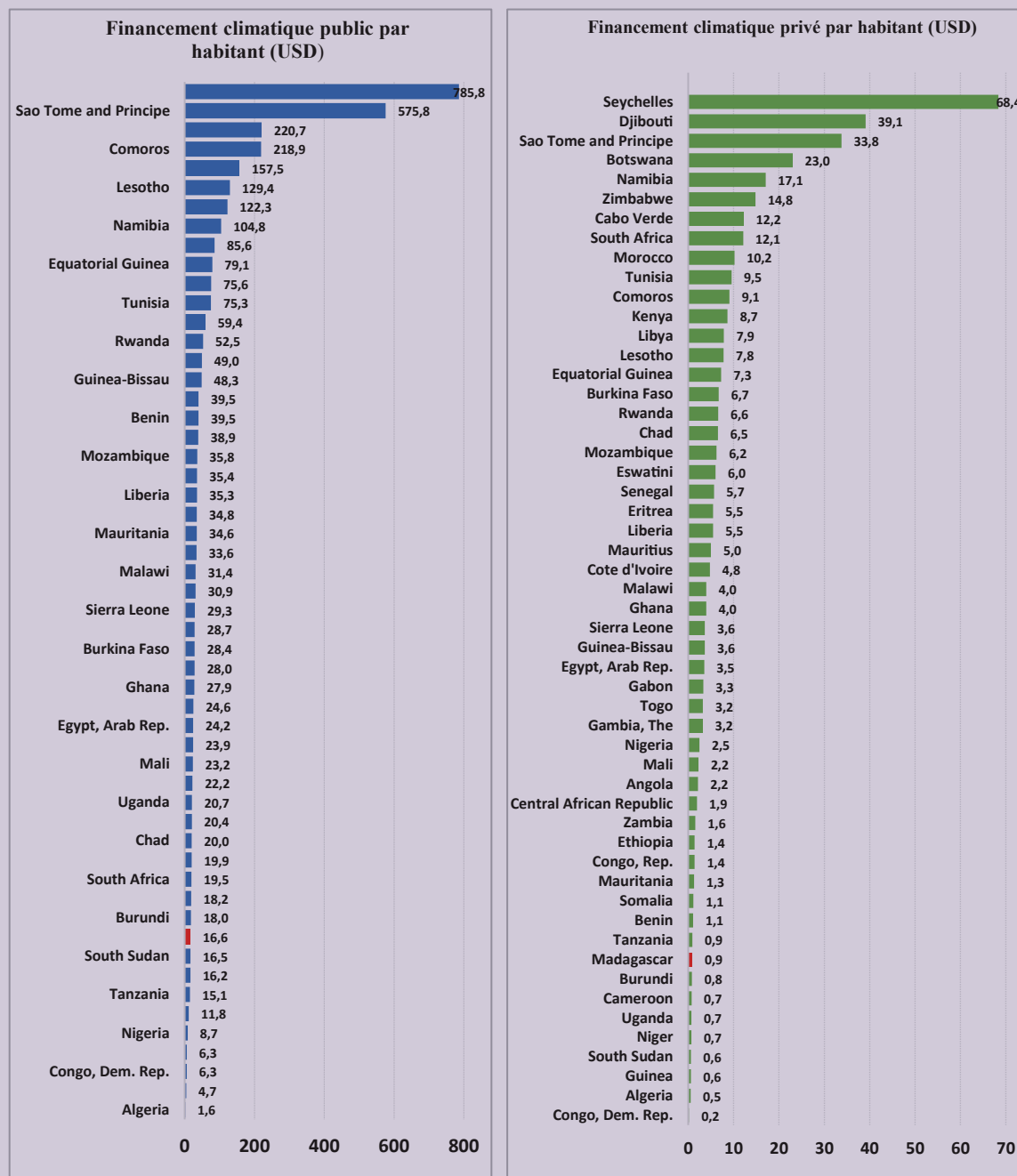
Le pays détient des stocks de minéraux diversifiés (calcaire, marbre, béryl, célestite, bauxite, or, ilménite, labradorite, graphite, zircon, nickel, cobalt, chrome, etc.). Cependant, le secteur extractif a contribué seulement pour 1,07 % aux recettes publiques et 18,33 % aux exportations totales en 2020. Il est donc nécessaire de mettre en place un mécanisme transparent et équitable de taxation fiscale pour permettre à l'État de générer plus de recettes dans le secteur des mines. L'adoption récente du nouveau code des mines et de la nouvelle loi sur les investissements devrait inciter le secteur privé à investir dans l'industrie de transformation minière avec des technologies appropriées, sans provoquer des dommages sur le

climat. La disponibilité de minerais (graphite, nickel, cobalt, lithium, manganèse, etc.) qui concourent à la fabrication de batteries lithium-ion constitue une opportunité d'attirer les investissements privés.

Outre le pétrole et le gaz non encore exploité, le pays dispose d'un important potentiel de ressources énergétiques renouvelables (7800 mégawatts de ressources hydroélectriques), exploité à moins de 2 %. Il dispose d'un potentiel de 2800 heures d'ensoleillement par an, de 2000 mégawatts d'énergie éolienne et de biocarburants. La mise en valeur de ces ressources contribuera à l'accroissement des capacités énergétiques du pays, notamment des énergies renouvelables, tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles. Par exemple, en 2021 la structure du parc de la Compagnie nationale d'électricité (JIRAMA) met en évidence la prépondérance des moyens de production thermiques, avec une proportion d'environ 66 % du total, contre 29,5 % pour la production hydraulique, et 4,5 % de l'énergie solaire photovoltaïque. Au regard de ce potentiel, Madagascar devrait pouvoir bâtir, dans la prochaine décennie, un système de production électrique à plus de 90 % provenant de sources d'énergie renouvelables à faibles émissions afin de parvenir à un accès universel à l'énergie, et de répondre à la demande croissante d'énergie découlant de l'industrialisation, et de l'urbanisation (39,3 % de la population totale en 2022). Il est donc important d'accélérer les réformes et les politiques d'assainissement du secteur de l'énergie, qui devrait attirer davantage le secteur privé dans le développement des sources d'énergie renouvelable.

Cependant, en se basant sur les données de 2017/2018 dans le rapport sur les perspectives économiques en Afrique en 2023 (Figure 3.4), on note que le financement climatique privé par habitant était très faible à Madagascar (0,9 USD) comparativement au financement climatique public (16,6 USD). En outre, Madagascar mobilise peu de financement climatique privé par rapport aux autres pays africains.

Figure 3.4: Financement climatique public et privé par habitant (dollars US)



Source : Calcul des données sur la base des données de base de Landscape of Climate Finance in Africa

III.3.2. Obstacles aux investissements du secteur privé

Le secteur privé reste toutefois confronté à de nombreux obstacles pour des investissements climatiques et la croissance verte à Madagascar

(a) Absence de politique de priorisation de la valorisation du capital naturel à Madagascar

La valorisation du capital naturel n'est pas suffisamment prise en compte par le secteur privé.

La dimension environnementale et l'intégration du capital naturel ne sont pas systématiquement intégrées dans les stratégies des entreprises malgaches. Le secteur privé met plutôt l'accent sur des aspects économiques du fait d'un manque de connaissances et de compréhension en matière de croissance verte, et d'action climatique. Le secteur privé ne dispose pas de réserve de projets bancables et d'opportunités d'investissement verts à cause des risques élevés et de l'absence d'instruments de financements adaptés susceptibles de réduire ces risques.

(b) Faibles capacités institutionnelles, techniques, humaines et financières pour promouvoir la croissance verte et l'action climatique

Madagascar manque de capacités techniques et financières adéquates pour une croissance verte, et de lutte contre les changements climatiques.

Les capacités de Madagascar restent limitées pour répondre aux besoins d'action climatique et de croissance verte. Les connaissances techniques et technologiques sont très limitées pour le développement et la mobilisation des technologies intelligentes face au climat. On note également le manque d'innovation financière dans les portefeuilles des institutions financières pour diversifier leurs investisseurs et développer des produits et services financiers répondant aux besoins d'investissements verts. En outre, le pays ne dispose pas d'un

Fonds national pour le climat pour financer l'action climatique. Par ailleurs, on note l'absence de réglementation et de politique contraignant les institutions financières et les industries énergétiques et à forte intensité de carbone à se doter d'une politique de responsabilité climatique et de transition verte, et à soumettre régulièrement des rapports sur la mise en œuvre de ces politiques.

(c) Absence d'accès aux marchés de capitaux internationaux

La faiblesse du cadre législatif, institutionnel et stratégique de croissance verte de Madagascar ne favorise pas le développement de la finance durable.

Contrairement à certains pays africains, Madagascar n'a pas encore accès aux marchés internationaux de capitaux pour mobiliser des financements climatiques privés. De plus, à l'instar des autres pays à revenu faible, Madagascar est perçu comme un pays présentant un niveau de risque élevé pour les investisseurs du secteur privé, d'où la difficulté d'attirer des investissements climatiques privés. On note également une faiblesse des cadres réglementaire, législatif et institutionnel pour l'émergence de marchés d'échanges de crédits carbone.

III.3.3. Voies à suivre pour mobiliser le financement du secteur privé en faveur de la croissance et de l'action climatique à Madagascar

Madagascar pourrait mobiliser davantage de financements privés en faveur de la croissance verte et de l'action climatique, notamment en mettant l'accent sur :

(a) Un engagement plus fort à mettre en œuvre des politiques et stratégies en faveur de la croissance verte et de la lutte contre les changements climatiques

L'accélération de la mise en œuvre des politiques et stratégies en faveur de la croissance verte devrait contribuer à l'accroissement des financements climatiques du secteur privé

Madagascar dispose d'un cadre national de résilience et de lutte contre les changements climatiques en faveur de l'action climatique et de la croissance verte. Cependant, ce cadre mérite d'être renforcé pour favoriser le financement de la croissance verte par le secteur privé. Le pays s'est doté d'une Politique nationale de lutte contre les changements climatiques (PNLCC), d'un Plan national d'adaptation (PNA) et d'une Stratégie nationale du mécanisme du développement propre (SNMDP). Une Stratégie de financement de gestion des risques et des catastrophes (SFGRC)¹⁷ est également en cours de finalisation. En outre, des mécanismes financiers visant à renforcer la résilience climatique et à atténuer la pression sur le budget de l'État ont été mis en place, notamment : (i) le mécanisme d'assurance souveraine pour les sécheresses et cyclones tropicaux du groupe African Risk Capacity, (ii) la micro-assurance face à la sécheresse en collaboration avec certains partenaires (PAM, GIZ), et (iii) le Fonds national de contingence, qui a vocation à devenir un « Fond commun » pour tous les partenaires, y compris le secteur privé.

(b) La mise en place d'incitations fiscales pour attirer des investissements du secteur privé, en particulier vers des secteurs qui génèrent des résultats en matière de croissance verte

Des mesures d'incitations fiscales cohérentes et transparentes pour la promotion de la croissance verte devraient attirer plus d'investissements du secteur privé.

L'État a pris des mesures d'incitation fiscales pour favoriser les investissements privés domestiques et étrangers dans le secteur des énergies renouvelables, avec notamment l'exemption de droits de douanes pour les importations de matériel d'énergie renouvelable, les véhicules et motocycles neufs électriques ou hybrides, le matériel et les intrants agricoles, l'exonération d'impôt sur le revenu pour les investissements dans la production et la fourniture d'énergie renouvelable, ainsi que l'exonération de TVA à l'importation et la vente d'équipements d'énergie renouvelable. Il est

important d'élargir ces mesures incitatives, qui contribuent à alléger la charge financière associée à la réalisation d'investissements verts, à d'autres secteurs de croissance verte tels que le tourisme, l'agriculture, l'industrie des boissons, les banques/assurances, etc. Il y a également lieu de développer le partenariat public-privé et les financements mixtes par la mise en œuvre de la Loi n°2015-039 du 03 février 2016 sur le Partenariat public privé.

(c) L'accroissement de l'utilisation d'instruments de financement mixte pour financer la croissance verte

Le recours à l'utilisation d'instruments de financement mixte devrait accroître la participation du secteur privé national et international au financement de la croissance verte.

Les instruments de financements mixtes permettent de réduire le risque pouvant peser sur le secteur privé dans les investissements climatiques et la croissance verte. Cependant, la mobilisation des financements du secteur privé par le biais d'instruments de financement mixte à Madagascar nécessitera l'élaboration de cadres réglementaires sectoriels pour lesdits financements et l'assistance technique à la structuration des projets d'investissement. En outre, l'utilisation de ces instruments nécessite le renforcement des capacités des institutions financières et des entreprises malgaches. Par ailleurs, des garanties pourraient être fournies par l'État pour réduire les risques liés à l'investissement vert, en vue de mobiliser des financements privés à des meilleures conditions. Enfin, l'accréditation au Fonds vert d'une structure nationale et d'institutions financières malgaches devrait contribuer à impulser les financements mixtes.

(d) Le développement d'un marché national de capitaux visant à mobiliser des ressources internes destinées à la croissance verte et à la lutte contre les changements climatiques

La mise en place d'un marché national de capitaux à Madagascar devrait faciliter la

¹⁷ L'atelier national de validation de la Stratégie de financement de la gestion des risques et des catastrophes (SFGRC) a eu lieu le 16 juin 2023. La SFGRC est financée par la BAD à travers le programme ADRIFI.

mobilisation des financements du secteur privé pour des projets d'investissement en matière de croissance verte.

Il est important de mettre en place un marché de capitaux à Madagascar pour mobiliser des financements climatiques privés. En effet, la mobilisation des financements par le biais d'un marché national de capitaux réduit le risque de change pour les investisseurs nationaux et étrangers. La mise en place d'un Fonds national pour le climat et l'accréditation au Fonds Vert d'une structure nationale devraient servir de financements catalytiques aux investissements privés verts.

(e) Le renforcement des compétences et capacités visant à accroître l'innovation et la technologie pour promouvoir la croissance verte à Madagascar

Le développement des compétences et des capacités en matière de croissance verte doit être intégré dans les centres de recherche et les établissements d'enseignement technique et supérieur.

Afin de promouvoir une croissance verte, il est nécessaire de renforcer les capacités et les compétences pour stimuler les investissements privés verts. La recherche et l'innovation adaptées aux conditions climatiques futures doivent être renforcées au niveau des universités et des centres de recherche (notamment le Centre national de la recherche appliquée au développement rural, le Centre national de recherche pour l'environnement, le Centre national de recherche industrielle et technologique et le Centre national de recherche océanographique). Le renforcement des capacités devrait également s'appuyer sur la mise au point de formations initiales et professionnelles intégrant les changements climatiques, ainsi que la mise en place d'activités de sensibilisation destinées au secteur privé. Les pratiques novatrices actuellement conduites à petite échelle devraient être intensifiées, afin de produire des avantages conjoints en termes

d'atténuation d'émissions de GES et de conservation des ressources en eau.

(f) Le rôle des BMD et des IFD

Madagascar a toujours besoin de ressources concessionnelles importantes provenant des BMD et des IFD pour faire face à sa forte vulnérabilité climatique.

La part des institutions financières de développement représente 55 % (233,22 millions USD¹⁸) du montant total annuel de financement climatique reçu par Madagascar durant la période 2019-2020 (424,04 millions USD). Les BMD et les IFD devraient poursuivre l'octroi de ressources concessionnelles pour diminuer le risque pesant sur les investissements climatiques privés. Elles devraient également poursuivre leur appui technique et financier (notamment des garanties) aux institutions financières locales en vue de leur permettre de financer les secteurs de la croissance verte. En outre, elles devraient continuer à renforcer les capacités du secteur privé et de l'administration. Enfin, elles devraient aider l'État à se doter d'instruments d'atténuation de risques climatiques pour attirer des investissements verts.

La BAD appuie l'État malgache dans la réponse aux chocs climatiques et le renforcement de sa résilience en la matière grâce au Programme africain de financement de la gestion des risques et des catastrophes (ADRI-Fi) (Cf. Encadré 3.1). La création du guichet d'action climatique lors de la 16^e reconstitution des ressources du Fonds africain de développement (FAD), en décembre 2022, devrait permettre à Madagascar de bénéficier de ressources additionnelles pouvant servir de catalyseurs de financements climatiques privés. Le guichet secteur privé de la BAD pourrait également accompagner le secteur privé malgache dans les transitions industrielles vertes à fort potentiel de croissance (panneaux solaires, batteries solaires, équipements électroménagers solaires, batteries électriques, etc.).

¹⁸ Climate Policy Initiative (CPI, September 2022) et BAD, Climate finance needs flows and gap (Mai 2023)

Encadré 3.1: Programme africain de financement de la gestion des risques et des catastrophes (ADRFi) à Madagascar

Dans le cadre du programme ADRiFi, Madagascar a bénéficié, en mars 2022, d'une indemnité d'assurance de 10,2 millions USD à la suite du passage du cyclone Batsirai. Cette indemnité a permis d'apporter une assistance à 46 250 ménages et à 2 000 élèves, ainsi que la construction d'abris d'urgence communautaire en faveur de 3 000 sinistrés. De même, en décembre 2022, la Banque a approuvé un financement additionnel du programme ADRiFi pour un montant de 19,2 millions USD, suite aux tempêtes et cyclones tropicaux survenus au premier trimestre 2022, qui ont causé des dégâts dans quasiment tous les secteurs (logement, éducation, santé, infrastructures routières, ferroviaires, hydro agricoles, énergétiques). Ce financement additionnel permettra au pays de souscrire, pour trois années (2023, 2024 et 2025), à une assurance auprès de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC), ce qui permettra de renforcer la résilience financière du budget d'État et de sécuriser les ressources pour financer la gestion des aléas climatiques. Au total, environ 360 000 personnes bénéficieraient directement du programme ADRiFi, et environ 730 000 autres pourraient indirectement en tirer avantage. Par ailleurs, la Banque, à travers ce programme, appuie l'État malgache dans l'élaboration d'une stratégie de financement de la gestion des risques et des catastrophes pour la pérennisation des instruments et mécanismes de protection financière tels que le paiement des primes d'assurances, et la capitalisation des mécanismes novateurs de gestion des risques climatiques adaptés au contexte du pays

(g) Le renforcement de la collaboration entre les parties prenantes

Renforcer la collaboration, en particulier entre l'État et le secteur privé national et international, afin d'identifier les principaux risques qui pèsent sur les investissements dans la croissance verte et l'action pour le climat, et proposer des solutions

L'État s'emploie à renforcer le dialogue

public-privé à travers le Conseil malgache pour le développement économique, pour créer un climat de confiance avec les associations et organisations du secteur privé. Ce dialogue devrait se renforcer autour de l'analyse en commun des problèmes et l'identification des politiques et réformes qui concourent à la création d'un environnement plus favorable à la croissance verte.

IV. LE CAPITAL NATUREL AU SERVICE DU FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE ET DE LA CROISSANCE VERTE

Le capital naturel représente environ 30 % de la richesse totale de Madagascar¹⁹. Cependant, Madagascar figure parmi les 22 pays sur 146 où la richesse par habitant a diminué entre 1995 et 2018 en raison d'une baisse de la richesse en capital naturel par habitant²⁰. Cette section fait un aperçu de l'évolution du capital naturel de Madagascar, et explore les opportunités pour renforcer la contribution du capital naturel au financement du climat et de la croissance verte.

IV.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL NATUREL DE MADAGASCAR

Le capital naturel est subdivisé en trois groupes : (a) le capital renouvelable, composé du bois des forêts, du bois non ligneux, des mangroves, des pêcheries, des aires protégées, des terres cultivées et des pâturages ; b) les actifs non renouvelables, répartis entre le pétrole, le gaz naturel, le charbon et les minerais. En outre, les formes non mesurées de richesse naturelle, telles que le potentiel d'énergie renouvelable provenant des ressources solaires, éoliennes et hydroélectriques, les paysages et les ressources marines, sont également examinées, mais du point de vue qualitatif.²¹ Les données du premier et du second groupe proviennent de la Banque mondiale et portent sur la période 1995-2018. Les constats suivants peuvent être faits par rapport à l'ensemble de l'Afrique :

- Au total, l'Afrique australe est la troisième région la plus riche en capital naturel du continent, après l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, mais devant l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale. L'Afrique australe est également la troisième région la plus abondamment dotée en capital non renouvelable du

continent, après l'Afrique du Nord et de l'Ouest.

- La part des actifs naturels de l'Afrique australe en Afrique est passée de 18,87 % en 1995 à 20,3 % en 2018, et sa part des actifs renouvelables de 5,72 % à 7,1 % au cours de la même période. Pour Madagascar, la valeur du capital naturel renouvelable a augmenté de 151 % durant la période 1995-2018, contrairement à des pays tels que l'Île Maurice, la Namibie, le Botswana et le Lesotho, qui ont connu une baisse de la valeur du capital naturel renouvelable (Figure 4.1). La valeur par habitant du capital renouvelable de Madagascar a connu une baisse de 5 % durant la période 1995-2018. Toutefois, cette baisse est faible par rapport aux autres pays d'Afrique australe comme la Zambie, la Namibie et Eswatini, où la valeur du capital renouvelable a perdu plus de 40 %, ce qui illustre les impacts négatifs importants des changements climatiques et environnementales.
- Pour les actifs non renouvelables, la valeur du capital naturel non renouvelable de Madagascar a augmenté de 17 378 % durant la période 1995-2018. Au cours de la même période, la valeur du capital naturel non renouvelable par habitant de Madagascar a également augmenté, par rapport à celles de l'Afrique du Sud, du Lesotho, de l'Île Maurice, d'Eswatini, du Botswana, du Zimbabwe et de l'Angola, qui ont toutes connu une baisse (Figure 4.2).

¹⁹ World Bank. 2021. The Changing Wealth of Nations 2021: Managing Assets for the Future, Washington, DC

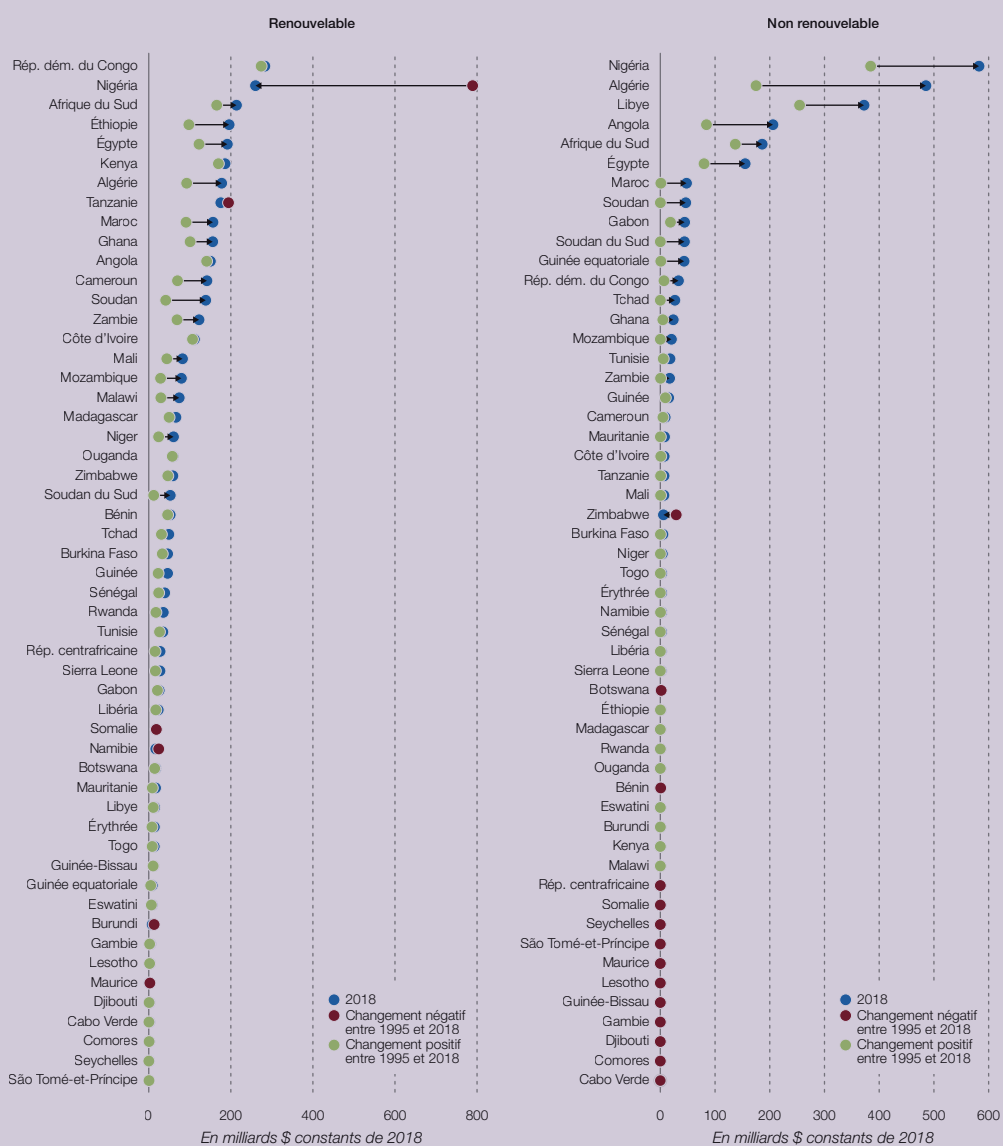
²⁰ Banque mondiale, Rapport d'analyse environnementale Pays (AEP) – Madagascar, 2022

²¹ Les données de la Banque mondiale sont accessibles à l'adresse suivante Explore data (worldbank.org). L'étude couvre 146 pays. Elle exclut ceux pour lesquels on ne dispose pas de données, principalement les petits États insulaires. En Afrique, Djibouti est le seul pays exclu de la liste.

- Sur la base de l'indicateur de croissance durable proposé dans le rapport PEA 2023, à savoir une augmentation du capital naturel par habitant, on note que

la richesse en capital naturel par habitant de Madagascar a baissé de 28,6 % durant la période 1995-2018²².

Figure 4.1: Variations de la valeur du capital naturel pour les pays africains durant la période 1995-2018

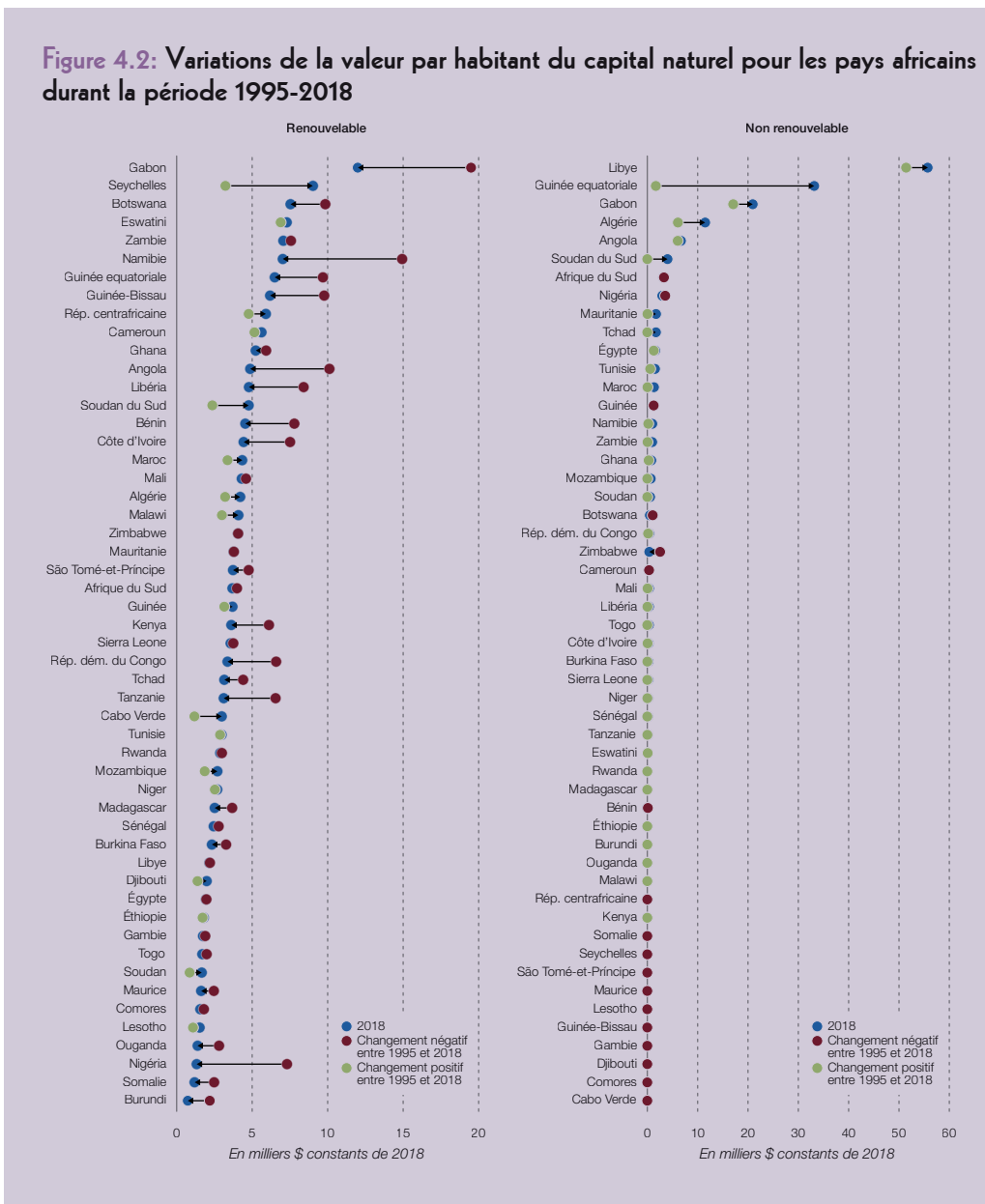


Source : Calcul du personnel à partir des données de la Banque Mondiale (2021)

Le capital naturel de Madagascar fait face à de nombreux défis et reste sous-valorisé. La couverture forestière a diminué de 8 % en 20 ans. La dégradation des terres a fait baisser l'apport en eau depuis 1990, avec la réduction des précipitations à hauteur de 65 milliards m3 par an. Le coût économique de la dégradation des terres est estimé à environ 6,7 milliards USD, soit 1,78 % du PIB par an en 2020.²³ Le pays connaît également une dégradation des paysages, et la forte dépendance vis-à-vis de la biomasse constitue l'une des principales causes de la déforestation. Quant aux aires protégées, elles sont confrontées à des

problèmes de financement ; le niveau actuel est estimé entre 6 et 8 millions USD par an, ce qui représente environ un tiers des besoins nécessaires à leur protection. En ce qui concerne le potentiel du capital marin, il se dégrade progressivement du fait de la pollution et de la surexploitation des ressources. Par conséquent, le capital naturel par habitant de Madagascar est passé de plus de 3 500 dollars US en 1995 à 2 500 en 2018.²⁴ La figure 4.2 présente la valeur du capital naturel par habitant pour les pays africains et Madagascar durant la période 1995-2018.

Figure 4.2: Variations de la valeur par habitant du capital naturel pour les pays africains durant la période 1995-2018



Source : Calcul du personnel à partir des données de la Banque Mondiale (2021)

²² Banque mondiale : Rapport d'analyse environnementale Pays (AEP) – Madagascar, 2022

²³ Banque mondiale : Rapport d'analyse environnementale Pays (AEP) – Madagascar, 2022

²⁴ Banque mondiale : Rapport d'analyse environnementale-pays (AEP) – Madagascar, 2022

Malgré le potentiel important du capital naturel de Madagascar, les bénéfices tirés des ressources naturelles restent faibles (5,3 % du PIB en 2020), d'où la nécessité pour le pays de renforcer la gouvernance des ressources naturelles.

IV.2. OPPORTUNITÉS DE RENFORCER LA CONTRIBUTION DU CAPITAL NATUREL À MADAGASCAR

IV.2.1. Ressources non renouvelables

Madagascar entend développer un secteur minier compétitif qui génère des richesses et contribue à la relance de son économie. Pour atteindre cet objectif, l'État envisage de mettre en place un régime fiscal minier qui devrait pousser les sociétés minières à investir tout en permettant à l'État et aux communautés touchées par l'exploitation de profiter d'une part équitable des rentes minières.

Les recettes minières perçues par l'État ne sont quelque peu dérisoires. En 2018, il n'a perçu que 70,6 millions de dollars US de recettes fiscales provenant des secteurs pétrolier, gazier et minier, soit 4,6 % des recettes fiscales, sur une production estimée à plus de 838 millions de dollars US.²⁵ Pourtant, les mines en exploitation ont largement dépassé leur phase de recouvrement des coûts et devraient, en principe, générer davantage de recettes fiscales. La pression fiscale se situe à 10,3 % du PIB en moyenne durant la période 2019-2022, tandis que le potentiel fiscal est estimé à 17 % du PIB. La loi sur les grands investissements miniers (LGIM) et les contrats minières prévoient des incitations qui ne sont pas nécessaires pour attirer les investissements, tout en transférant une part importante des rentes économiques de l'État vers des actionnaires privés. Il s'agit, entre autres, de clauses de stabilisation (indemnisation des investisseurs étrangers face à l'instabilité politique et juridique de l'État), de congés fiscaux, de taux d'imposition réduits, d'exonérations fiscales, de retenues généreuses (par exemple, intérêts de la dette, redevances) et de faibles taux de redevances. En conséquence, le taux d'imposition effectif moyen (TIEM) des mines malgaches est faible et ne génère pas de retours suffisants pour l'État.²⁶

Les autorités pourraient revoir à la hausse le taux de redevance général de 2 %, et la partici-

pation de l'État au capital des sociétés minières. Le rendement fiscal du secteur minier reste encore faible. L'impôt sur les sociétés et la retenue à la source devraient représenter environ 90 % des recettes fiscales des sociétés minières. Or, plus de 75 % des recettes fiscales des mines matures proviennent des redevances et des droits des douanes sur le carburant. Les recettes minières devraient représenter au moins 10 % des recettes fiscales de Madagascar. Ce taux se situerait en moyenne à 18 % au Ghana, à 37 % en RDC et à 20 % au Mali. L'adoption récente du nouveau code minier en juin dernier, la mise en place d'un système fiscal efficace et transparent, l'amélioration de la gouvernance²⁷ et le renforcement du dialogue public-privé devraient permettre à l'État de générer davantage de recettes publiques du secteur minier. Ces recettes devraient servir à financer des investissements publics catalyseurs d'investissements verts.

IV.2.2 Ressources renouvelables

Madagascar dispose de ressources renouvelables abondantes qui offrent des opportunités d'investissements privés verts. La valeur des terres agricoles (cultures vivrières et pâturage) représente 58 % du capital naturel et constitue une réelle opportunité d'investissement dans l'agriculture intelligente face au climat. L'exploitation agroforestière dispose également d'un potentiel pouvant attirer les investisseurs privés. La contribution du capital forestier liée aux usages autres que la production de bois s'élève à environ 13 % du capital naturel non minier.²⁸ L'économie bleue, en particulier la pêche, grâce à une production estimée à 1,16 milliards USD en 2022 (7 % du PIB), reste un secteur promoteur d'investissements privés, avec le plus long littoral (4 828 km) d'Afrique, et la quatrième zone économique exclusive (plus de 1,22 million de kilomètres carrés) au monde. Toutefois, le secteur de la pêche est confronté à la surexploitation et à des pratiques illicites (Cf. Encadré 4.1). L'écotourisme constitue également une opportunité pour les investisseurs privés, qui peuvent tirer profit de la riche biodiversité, des paysages et de la richesse culturelle de Madagascar. Les avantages

²⁵ Projet ARMP, Étude sur les niches fiscales et parafiscales et les bonnes pratiques de taxation et de collecte des recettes fiscales et parafiscales relatives aux ressources naturelles, juillet 2023

économiques potentiels du tourisme grâce au réseau des aires protégées sont estimés à environ 28 millions USD par an.²⁹ Le secteur privé, à travers l'écotourisme, contribue au développement local et à la responsabilité sociétale, en offrant des emplois aux communautés vivant à proximité des aires protégées.

Par ailleurs, les atouts naturels et les paysages variés de Madagascar assurent des services vitaux aux ménages tout en contribuant à la réduction de la pauvreté et à la promotion d'une croissance inclusive et verte.

Encadré 4.1: Madagascar – Pêche illicite, non déclarée et non réglementée

La pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) est estimée à 14 millions USD.³⁰ Elle touche la pêche étrangère et nationale, industrielle, artisanale ou la petite pêche et se caractérise par la pêche sans licences ou la sortie en mer sans versement de redevance, le non-respect des mesures de gestion, l'utilisation d'engins de pêche non-conformes ou prohibés, la pêche dans les zones interdites, d'espèces protégées, ou en dehors des périodes réglementées, la capture d'animaux marins ou d'estuaires sans permis et la sous-déclaration des captures. Les espèces convoitées par la pêche illégale sont les concombres de mer, les crevettes, les requins, les crabes, les poissons, les thonidés, les huîtres, les sardines et les pieuvres, les tortues marines et les hippocampes. Ces pratiques engendrent un manque à gagner pour les pêcheurs et l'économie nationale, sans compter le risque de limitation ou d'interdiction de l'exportation des produits halieutiques vers les marchés internationaux. Elles réduisent également les perspectives d'investissement dans les secteurs de l'économie bleue. En outre, l'absence de textes d'application relatifs aux mesures de conservation des espèces (requins, coraux noirs, hippocampes, coquillages et holothuries) constitue des failles dans la lutte contre la pêche INN.

²⁶ Projet ARMP, Étude sur les niches fiscales et parafiscales et les bonnes pratiques de taxation et de collecte des recettes fiscales et parafiscales relatives aux ressources naturelles, juillet 2023

²⁷ Madagascar est un pays candidat depuis 2008 à l'initiative sur la transparence des industries extractives (ITIE)

²⁸ WAVES - Capital naturel et développement durable de Madagascar – mai 2016

²⁹ WAVES – Capital naturel et développement durable de Madagascar – mai 2016

³⁰ Source : Projet ARMP, Étude sur les niches fiscales et parafiscales et les bonnes pratiques de taxation et de collecte des recettes fiscales et parafiscales relatives aux ressources naturelles, juillet 2023

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES

V.1. CONCLUSION

Madagascar possède un capital naturel riche capable de contribuer au financement climatique et de la croissance verte. En dépit des obstacles liées à l'absence de politique donnant la priorité à la valorisation du capital naturel, à la faiblesse des capacités institutionnelles, techniques, humaines et financières de promotion de la croissance verte et de l'action climatique, ainsi qu'à l'absence d'accès du pays aux marchés de capitaux internationaux, entre autres, de réelles opportunités s'offrent au secteur privé pour le financement de la croissance verte et de l'action climatique. La mise en œuvre des recommandations de politiques à court [C], moyen [M] ou long [L] termes proposés ci-dessous devrait contribuer à l'accroissement des financements climatiques du secteur privé.

V.2. RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES

V.2.1. Politique budgétaire: Outre le secteur des énergies renouvelables, l'État malgache devrait étendre les incitations fiscales (exonération de droits de douane, d'impôts sur le revenu, de TVA) à d'autres secteurs de la croissance verte (gestion durable de déchets, écotourisme, mobilité verte, habitat écologique, etc..) tout en poursuivant les réformes en matière d'assainissement des finances publiques et de maîtrise des dépenses fiscales.

V.2.2. Politique monétaire: La Banque centrale malgache devrait explorer la mise en place d'instruments adaptés pour aider les

institutions financières à s'engager dans le financement des investissements verts et la croissance verte (facilités de refinancement, baisse des taux d'intérêt, lignes de crédits spécifiques), tout en poursuivant la politique de resserrement monétaire pour contrer les poussées inflationnistes.

V,3 RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR LE FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ EN MATIÈRE DE CHANGE-MENT CLIMATIQUE ET DE LA CROISSANCE VERTE

V.3.1. L'État

- [C] Renforcer le cadre réglementaire, législatif et institutionnel favorable à l'émergence de marchés d'échanges de crédits carbone, et les structures institutionnelles en charge de l'enregistrement, de la mesure, de la notification et de la vérification de ces crédits.
- [C] Intégrer la gestion des risques climatiques, les impératifs de croissance verte et le transfert de technologies pour une croissance sobre en carbone et l'action climatique dans les instruments et outils de marché public.
- [C, M] Coordonner, mettre en synergie et suivre les interventions et les programmes de financements climatiques d'appui au secteur privé des partenaires bilatéraux, des institutions multilatérales de développement et des divers fonds climatiques.

¹⁹ World Bank. 2021. The Changing Wealth of Nations 2021: Managing Assets for the Future, Washington, DC

²⁰ Banque mondiale, Rapport d'analyse environnementale Pays (AEP) – Madagascar, 2022

²¹ Les données de la Banque mondiale sont accessibles à l'adresse suivante Explore data (worldbank.org). L'étude couvre 146 pays. Elle exclut ceux pour lesquels on ne dispose pas de données, principalement les petits États insulaires. En Afrique, Djibouti est le seul pays exclu de la liste.

- [M, L] Mettre en place un fonds national climat, à l’instar de certains pays africains, pour centraliser les financements climat, organiser les investissements climat et assurer leur suivi. La mise en place d’un tel fonds nécessite la réalisation préalable d’une étude de faisabilité qui aiderait à identifier les bénéficiaires, les activités, les objectifs et le mécanisme de fonctionnement du fonds.
- [M, L] Mettre en place une réglementation contraignant toute entreprise et projet d’investissement susceptible d’émettre des gaz à effet de serre avec un bilan carbone négatif de souscrire à un mécanisme/marché d’échanges de crédit carbone en vue du paiement compensatoire en crédit carbone, ainsi qu’un dispositif de gestion et d’utilisation des recettes issues des achats de crédits carbone.
- [L] Intégrer systématiquement la quantification de l’empreinte carbone dans les études d’impact environnemental et social des projets d’investissement publics et privés, assorties de mesures de compensation carbone à travers des souscriptions aux marchés nationaux et régionaux d’échanges de crédits carbonés. Les industries à forte intensité de carbone (ciment, brasserie, port, etc.) doivent systématiquement mettre en place un système de mesure, de notification, de vérification de leurs émissions de carbonés, ainsi qu’une souscription aux marchés d’échanges de crédit carbone.
- [M] Intégrer systématiquement la quantification de l’empreinte carbone associée à leur projet, avec l’obligation d’intégration des mesures compensatoires, y compris la souscription aux mécanismes/marchés d’échange de carbone au niveau national ou régional. Cette mesure permettrait de mobiliser des ressources pour financer les PME verts proposant des services de lutte contre les changements climatiques, de préservation des puits de carbone ou de séquestration de carbone, etc.
- [M, L] Renforcer les capacités techniques et financières des entreprises valorisant les investissements verts. L’appui technique est nécessaire pour renforcer le savoir-faire des entreprises et les aider à développer leur efficacité et leurs compétences pour améliorer la prise de décision d’investissements verts. L’appui financier est également important, à travers la mise en place de modèles de financements permettant de valoriser les investissements verts, et la mobilisation des financements climatiques déjà existants (Fonds vert climat, etc.).
- [M, L] Renforcer les capacités des institutions financières malgaches pour leur permettre de proposer des produits financiers innovants et adaptés aux investissements verts, notamment en faveur des micro-entreprises, ainsi que les petites et moyennes entreprises. Il s’agit de diversifier les produits et les instruments de financement vert tenant compte des spécificités et contraintes des différents secteurs porteurs de croissance verte (garanties vertes, prêts verts, financements mixtes, PPP verts, subventions, hypothèques, participations, etc.).

V.3.2 BMD et IFD

- [C] Mobiliser en faveur de Madagascar des dons et des ressources concessionnelles aux fins d’investissements climatiques en fournissant des garanties au secteur privé pour diminuer le risque des financements climatiques. Les MDB et les IFD devraient également allouer une proportion importante des ressources dédiés aux opérations non-souveraines aux investissements dans les secteurs à fort potentiel de croissance verte et très sensibles au climat tels que les systèmes de transport sobres en carbone et de masse, les industries vertes dans les filières émergentes (filiales photovoltaïques, batteries électriques, énergies, etc.). Les BMD et les IFD devraient également appuyer le pays pour la mise en place d’un fonds national climat.

V.3.3. Secteur privé national et international

- [C, M] Privilégier les investissements valorisant le capital naturel en vue de promouvoir une croissance verte avec la création d’emplois verts et bleus. Le secteur privé national et international doit privilégier des projets verts permettant de décarboniser les industries à combustibles fossiles et de créer de nouvelles entreprises vertes à fort potentiel dans les domaines des énergies propres, de

l'agriculture intelligente face au climat, de l'exploitation agroforestière durable, de l'utilisation durable des déchets et l'économie circulaire, de l'écotourisme, de la protection des océans et des mangroves, de la mobilité verte, des logements écologiques, des infrastructures résilientes, etc.

- [M, L] Favoriser le Partenariat public privé (PPP) pour faciliter les flux de capitaux privés vers les secteurs porteurs de croissance verte et à fort impact climatique. Les investissements verts sont caractérisés par des retours sur investissement et des rentabilités relativement faibles impliquant un niveau de risques transitionnels, technologiques et financiers très élevé, d'où la nécessité de mettre en place des mécanismes de suppression ou de réduction des risques qu'ils présentent.

- [C, M] Renforcer les capacités des banques commerciales malgaches en matière de mécanisme de financement vert et innovant. Ces banques doivent mettre en place, avec l'appui des pouvoirs publics et de la banque centrale, des produits et services financiers attractifs et incitatifs à l'intention des particuliers et des PME afin de favoriser l'investissement individuel dans les biens et services sobres en carbone (notamment associés à un crédit habitat classique ou à un crédit additionnel, avec des conditions attractives pour financer les systèmes d'énergie solaire et d'équipements d'éclairage et électroménagers plus économes en énergie, des crédits de rénovation des habitats à des conditions plus attractives au profit des propriétaires respectant les exigences des bâtiments écologiques et intelligents au climat, des prêts à des conditions attractives pour l'acquisition de véhicules électriques, etc.). Il convient également d'aider les institutions financières pour leur accréditation au Fond vert.

V.3.4. Gouvernements des pays développés

- [C, M] Accroître l'appui technique et financier en faveur de la croissance verte et la lutte contre les changements climatiques et renforcer les capitaux des banques et institutions multilatérales de développement pour leur permettre de mobiliser davantage de finance-

ments en faveur de l'action climatique et la croissance verte pour Madagascar. Cette démarche permettra de réduire les risques liés aux investissements privés en faveur de l'action climatique, de développer les capacités d'innovation et de renforcer la confiance des investisseurs privés vis-à-vis du marché malgache.

- [M, L] Aider Madagascar à mettre en place d'un fonds national climat, ainsi qu'à mettre au point des mécanismes de financement climatique innovants qui réduisent les risques pesant sur les investissements du secteur privé.

V.4. RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DU CAPITAL NATUREL AU FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE ET DE LA CROISSANCE VERTE

- [C] Améliorer le climat d'investissement pour les industries émergentes vertes et favoriser le renforcement de la conformité et de l'atténuation des impacts sur les écosystèmes marins. Le cadre réglementaire régissant les investissements dans les secteurs de l'économie bleue devrait être révisé. Cela aidera à déterminer la meilleure façon de soutenir les secteurs clés de l'économie bleue en prenant des mesures visant à atténuer les impacts sur l'environnement.

- [C] Renforcer la gouvernance des secteurs des mines, des forêts et de la pêche, et améliorer la transparence des comptes du capital naturel de Madagascar pour assurer la confiance des investisseurs privés vis-à-vis du financement de la croissance verte et de l'action climatique.

- [M] Finaliser le cadre juridique régissant les concessions touristiques dans les aires protégées, ce qui devrait promouvoir l'investissement privé dans le domaine de l'écotourisme.

BIBLIOGRAPHIE

- BAD, Rapport principal sur les perspectives économiques en Afrique, 2023
- BAD, Rapport sur les perspectives économiques régionales en Afrique australe, 2023
- BAD, Rapport principal sur les perspectives économiques en Afrique, 2022
- BAD, Document de stratégie pays (DSP) de Madagascar 2022-2026, mai 2022
- Banque Mondiale, Perspectives économiques de Madagascar – Surmonter la tempête, mai 2022
- Banque Mondiale, Rapport d'Analyse Environnementale Pays (AEP) – Madagascar, 2022
- FMI, Rapport de la troisième revue du programme de Facilité Élargie de Crédit (FEC), mars 2023
- FMI, Rapport d'assistance technique - Programme d'évaluation macroéconomique du climat, novembre 2022
- Gouvernement de Madagascar, Deuxième Contribution Déterminée au niveau national au titre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, septembre 2022
- Gouvernement de Madagascar, Politique Nationale du Développement des Infrastructures et équipements (PNDIE), octobre 2021
- Gouvernement de Madagascar – PNUD, Climate Public Expenditure and Institutional Review (CPEIR)/ Revue des dépenses publiques et institutionnelles sur le climat de Madagascar - septembre 2022
- Gouvernement de Madagascar – PNUD, Matrice des opportunités et des contraintes à l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans le processus d'allocation budgétaire national et infranational, septembre 2022
- Landscape of Climate Finance in Africa, septembre 2022
- Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD) – Fonds vert climat – PNUD, Evaluation des coûts des impacts des changements climatiques (sans adaptation) et des interventions en matière d'adaptation pour guider la planification de l'adaptation en faveur des secteurs suivants : l'agriculture, la santé, la gestion côtière et des écosystèmes et les ressources hydriques, dans le cadre du projet « Planification de l'adaptation (à moyen terme) dans les secteurs sensibles au climat à Madagascar, septembre 2021
- Ministère de l'Environnement et du développement durable (MEDD), Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNA) Madagascar, décembre 2021
- Ministère de l'Environnement de l'écologie et des forêts, Troisième communication nationale à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2017
- Ministère de l'Économie et des finances (MEF), Projet d'appui à la mobilisation des recettes publiques (AMRP), Rapport de l'étude sur les niches fiscales et parafiscales et les bonnes pratiques de taxation et de collecte des recettes fiscales et parafiscales relatives aux ressources naturelles (mines, pêche, forêt), août 2022.
- Ministère de l'Économie et des finances, ARCEB, Rapport d'étude sur l'économie politique de la réforme du secteur de l'énergie, novembre 2022
- WAVES - Country Brief Madagascar - juin 2016
- WAVES - Capital naturel et développement durable de Madagascar – mai 2016

ANNEXES

ANNEXE 1: IMPACTS DE L'INVASION DE L'UKRAINE PAR LA RUSSIE

La hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires constitue le principal impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur Madagascar. Des mesures budgétaires et monétaires ont été prises pour les atténuer.

Impacts sur la croissance : Le ralentisse

ment de la demande mondiale, causé par la hausse des prix des produits de base, les perturbations des importations d'engrais, la hausse des taux d'intérêt et les pressions budgétaires des pays partenaires a entraîné, en partie, une baisse de la croissance de Madagascar en 2022. Le taux de croissance est estimé à 4,2 % en 2022 contre des prévisions initiales de 5,3 %.

Impacts en termes d'inflation : L'augmentation des cours mondiaux du pétrole a entraîné une hausse de 43 % des prix des carburants à la pompe en juillet 2022 à Madagascar, qui a abouti, à son tour, à une hausse des prix des transports de 19,3 % en août 2022, contre 3,3

% en juin 2022. La hausse combinée des prix de l'énergie et des transports a entraîné une augmentation des prix des autres produits. L'inflation sous-jacente (en dehors des secteurs du riz et de l'énergie) a ainsi connu une hausse spectaculaire, soit 8,3 % sous l'effet de la hausse des prix des soins de santé, des meubles et appareils ménagers, des boissons et des services de restauration.

Impacts sur la sécurité alimentaire : L'augmentation des prix des produits alimentaires aggraverait l'insécurité alimentaire et augmenterait le nombre de personnes vivant dans la pauvreté. Le taux de malnutrition chronique est déjà très élevé, soit 41,6 %. Les importations de produits alimentaires représentent en moyenne 20 % des importations de Madagascar. En particulier, la Russie est le premier fournisseur de blé du pays, et 44,7 % des importations de ce produit en provenaient durant la période 2016–2021. Au cours de la même période, 13,2 % de ses importations de blé provenait de l'Ukraine. La production alimentaire locale dépend de ces importations, ce qui revêt une incidence directe en matière d'inflation. De plus, la hausse du prix des engrais a compliqué l'approvisionnement des producteurs, ce qui contribuerait à la baisse de la productivité et de la production agricoles.

Impacts sur les comptes publics et extérieurs : La hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires a contribué à la détérioration des comptes publics et extérieurs. Les mesures prises par l'État pour contenir l'inflation ont entraîné une hausse des dépenses totales de l'ordre de 62 % en 2022. Le déficit budgétaire est ainsi passé à 6,8 % du PIB, et l'encours de la dette à 57,1 % du PIB en 2022. Le déficit du compte courant s'est également aggravé, ayant atteint 5,7 % du PIB en 2022, en raison de la forte augmentation de la valeur des services importés. La monnaie nationale (l'Ariary) s'est également dépréciée de 12,8 % par rapport au dollar US en 2022, principalement en raison de l'inflation importée.

Mesures budgétaires: Celles-ci ont porté sur l'augmentation des salaires des fonctionnaires de 17 % en moyenne et du salaire minimum d'embauche du secteur privé de 25 %, le plafonnement des prix des produits de base (riz, sucre, ciment) et la limitation des hausses tarifaires du transport urbain, ainsi que la réduction de la TVA sur les produits pétroliers de 20 à 15 %.

Mesures monétaires: La Banque centrale a poursuivi la politique d'austérité monétaire entamée en 2021. Les taux de dépôts et de facilités de prêt marginal ont augmenté de 634 et 394 points de base depuis mai 2021, pour atteindre respectivement 8,1 et 10,1 %, en fin décembre 2022.

ANNEXE 2 : APERÇU DU CAPITAL NATUREL DE MADAGASCAR

Ressources non renouvelables

Madagascar dispose d'importantes réserves minérales de pierres précieuses et de minerais industriels, qui ont un potentiel important de générer des gains économiques. Le nickel, le cobalt et l'ilménite sont les plus prisés par l'industrie minière. D'autres ressources sont en phase d'exploration, notamment le charbon, le fer, le graphite et le calcaire. Le pays compte actuellement trois importantes mines d'exploitation de métal produisant du nickel-cobalt, de l'ilménite/titane-zircon et de la chromite. Une quatrième, le projet d'ilménite de Ranobe, se trouve à un stade de développement avancé. L'or est surtout exploité de manière artisanale, mais recèle un potentiel considérable qui pourrait être valorisé par une gouvernance et une structure fiscale appropriées. Ainsi, Madagascar pourrait se hisser au rang des importants producteurs d'or en Afrique. Les orpailleurs produisent également de petites quantités de pierres précieuses et semi-précieuses telles que le saphir, le rubis et l'émeraude. Le pays possède également des minerais rares dans le nord-ouest, qui constituent des opportunités d'investissement privé.

Les exploitations d'ilménite, de nickel et de cobalt représentent 1,5 % du PIB et représentent 30 à 60 % des recettes nationales. L'exploitation minière industrielle pourrait représenter entre 4 et 14 % du PIB et dominer les exportations du pays à l'horizon 2025. Les redevances perçues par l'État sur les opérations minières sont assez faibles et se situeraient entre 1 et 2 %.¹ Le secteur minier devrait jouer un rôle de plus en plus important dans les prochaines années, en témoigne les investissements des deux exploitations à grande échelle de Rio Tinto (ilménite) dans le Sud-Est, et d'Ambatovy (nickel et cobalt) à l'Est, qui représenteraient plus de 65 % de PIB. Les produits exportés grâce à ces exploitations sont estimés entre 30 à 60 % des recettes d'exportation, et leur contribution aux revenus fiscaux passerait de 1 à 18 %.²

Ressources renouvelables

L'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche représentent environ 25 % du PIB et 75 % de l'emploi. La valeur des terres agricoles (cultures vivrières et pâturage) reste dominante, vu qu'elle représente 58 % du capital naturel. Avec ses 30 millions d'hectares de terre arable et ses 5 millions de ménages agricoles, soit 63 % du total des ménages (RGPH 2018), ses microclimats et sa richesse en eau, Madagascar est un pays à vocation agricole. Cependant, la valeur ajoutée du secteur agricole a baissé de manière continue d'environ un tiers depuis son apogée en 1986. Sa part dans les exportations (37 %) et le PIB (23 %) demeure faible, ce qui dénote de la faible performance du secteur agricole (Banque mondiale). Cette situation résulte non seulement de l'insuffisance des investissements (infrastructures structurantes, recherche, innovation et vulgarisation), de l'accès difficile des exploitants à la terre, au financement et aux marchés, mais également de la faible structuration de la commercialisation des produits agricoles, qui se caractérise par la mainmise des intermédiaires sur les prix aux producteurs.

Concernant l'élevage, il constitue le second pôle d'activité économique du secteur primaire. Ce secteur recèle un important potentiel d'investissement grâce à son capital, dont 9 000 000 bovins, 1 273 000 porcins, 1 250 000 caprins, 700 000 ovins et 34.000.000 volailles. À cela s'ajoute une production de 100 000 000 litres/an de lait et de 7 000 tonnes de miel (Études sur les filières animales, 2017). En dépit de ce potentiel, la performance du secteur est faible, avec une croissance annuelle moyenne de 3,5 % due à la faible productivité et à l'insuffisance des crédits qui lui sont accordés (en moyenne, seul 2,5 % du budget est alloué au secteur de l'élevage).

Pour le secteur forestier, les forêts représentaient environ 21,44 % de la faune de Madagascar, et plus de 90 % de sa faune est unique sur Terre.¹ La part du secteur forestier se situerait entre 4 et 7 % du PIB (Jaster et al., 2016, Banque Mondiale, 2018). L'usage de la forêt à des fins autres que

³¹ WAVES Country Brief Madagascar - juin 2016

³² WAVES - Capital naturel et développement durable de Madagascar - mai 2016

l'extraction du bois (notamment la chasse, l'extraction de plantes aromatiques et médicinales, l'énergie, les produits de cueillette, les matériaux de construction, la matière première pour l'artisanat et les activités de transformation, le loisir, la protection des ressources en eau et la limitation de l'érosion des sols) revêt une valeur économique plus élevée que son exploitation à des fins de production de bois. Ainsi, la contribution du capital forêt liée à ces usages s'élève à environ 13 % du capital naturel non minier.² Cependant, cette proportion demeure très faible par rapport aux valeurs calculées pour la République démocratique du Congo (81 % du capital naturel hors sous-sol). Globalement, bien qu'il présente un réel potentiel, la contribution du secteur forestier au développement économique national reste limitée et sous-évaluée. Par exemple, les rentes issues des forêts sont estimées à 5,28 % du PIB en 2020.³

Pour l'économie bleue, Madagascar possède le plus long littoral (4 828 km) de l'Afrique et la quatrième zone économique exclusive au monde en termes de taille, soit plus de 1,22 million de kilomètres carrés. Cependant, la pollution, la surexploitation et les pressions anthropiques entraînent une dégradation de ces ressources naturelles, et ces effets sont exacerbés par les impacts des changements climatiques. La pêche est particulièrement importante, avec une capacité de production annuelle de 750 millions USD, soit plus de 7 % du PIB. Toutefois, les ressources halieutiques marines du pays frisent la surexploitation dans la plupart des zones côtières.

Madagascar possède également une très riche biodiversité qui constitue un atout pour contribuer à la croissance économique à travers le tourisme. L'écotourisme joue un rôle important, et les avantages économiques potentiels du tourisme à travers l'ensemble du réseau des aires protégées sont estimés à environ 28 millions USD⁴ par an. L'industrie du tourisme tire parti de cette riche biodiversité, des paysages et de la culture unique du pays, et offre des emplois aux communautés vivant à proximité des aires protégées. Ce secteur est caractérisé par un tourisme de nature, avec un réseau d'aires protégées de l'ordre de 4,2 millions d'hectares. En 2019, le secteur du tourisme représentait 12,7 % du PIB et 9,9 % de l'emploi, mais connaît une récession depuis l'apparition de la pandémie de Covid-19 en 2020.

Gouvernance des richesses naturelles et flux illicites à Madagascar

Madagascar est confronté à un commerce informel et/ou illégal de ressources naturelles, notamment le bois, les produits halieutiques et les richesses minières. Une évaluation réalisée en 2015 (Alain GYRE, 2015) indique que 650 millions de dollars US provenant de l'extraction minière, de la pêche et de l'exploitation forestière sortent illégalement du pays chaque année, dont environ 160 millions pour les produits de la pêche. Depuis 2018, le pays fait l'objet d'une surveillance accrue du Groupe d'action financière (GAFI) et risque d'être classé dans la liste grise, ce qui entraînerait des conséquences néfastes sur son système financier.

La gouvernance du secteur minier mérite d'être renforcée pour davantage de transparence. La législation minière est régie, entre autres, par le code minier (2005), la loi sur les grands investissements miniers (2005) et le décret n°2015-996. En effet, la faiblesse du cadre politique et les décisions politiques contradictoires persistent malgré la volonté du secteur privé de contribuer à une démarche de transparence des industries extractives, et la prise de conscience des communautés et de la société civile. Le pays compte actuellement trois importantes mines produisant du nickel-cobalt, de l'ilménite/titane-zircon et de la chromite⁵. Cependant, l'érosion de l'assiette d'impôts et l'évasion fiscales portant sur les ressources minières demeurent des défis majeurs à cause des déséquilibres de pouvoir et de ressources entre les sociétés minières et les autorités. En outre, l'or est contrôlé de manière informelle par l'exploitation artisanale malgré son énorme potentiel. Par ailleurs, la réaffectation des revenus miniers vers les divers niveaux de l'Administration ne fait pas l'unanimité, ni sur la proportion de ces recettes réaffectées, ni sur la clé de répartition de

cette réaffectation. Le nouveau code minier et la nouvelle loi sur les investissements, en cours d'adoption par le Parlement, devraient contribuer à rendre le secteur minier plus transparent et à attirer des investisseurs privés éco-responsables.

En ce qui concerne la gouvernance du secteur des forêts naturelles, elle repose sur deux principes directeurs : (i) la conservation des forêts et de la biodiversité et la promotion de la gestion communautaire des forêts autour des aires protégées, et (ii) l'exploitation durable des forêts à travers les Sites de gestion forestière durable (SGFD2). Les ressources forestières malgaches comportent un domaine forestier national incluant les aires protégées, les stations forestières et les forêts domaniales. Les aires protégées sont gérées par une association nationale (Madagascar National Parks), et les autres par le ministère chargé des Forêts. Il existe trois modes de gestion des forêts : (i) les forêts privées, qui nécessitent un permis d'extraction pour leur exploitation, (ii) les forêts protégées, interdites à l'exploitation mais d'où est extrait du bois à titre informel, et (iii) les forêts aménagées, dont l'exploitation est prévue dans le cadre d'un système de passation des marchés pour l'attribution de permis d'exploitation. Le renforcement de la gouvernance du secteur forestier contribuerait à attirer des investisseurs privés dans l'exploitation durable du bois par le développement de la chaîne de valeurs.

Le secteur des pêches et d'aquaculture à Madagascar est régi par la Lettre de politique bleue (LPB) adoptée en 2015, qui définit les principales orientations du secteur jusqu'en 2025. Le cadre légal national des pêches est conforme aux dispositions pertinentes de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM). Toutefois, en dépit du renforcement du dispositif législatif du secteur des pêches, les textes ne sont pas intégralement appliqués. Le secteur est caractérisé par une pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), en raison des limites des moyens de surveillance par rapport à l'étendue des zones économiques exclusives (6,4 millions de km²) et de l'importance des stocks de thonidés dans la zone, qui est durement touchée par les actes de piraterie maritime. En 2017, le coût économique total de la piraterie dans l'océan Indien occidental a été estimé à 1,4 milliard de dollars US (MASE, 2019). Néanmoins, le pays s'est engagé dans le renforcement de la transparence dans le secteur des pêches. Les autorités ont ainsi adhéré, en décembre 2022, à l'initiative pour la transparence des pêches (FITI).¹ Madagascar est le cinquième pays africain à adhérer aux principes de l'initiative FITI, après les Seychelles, la Mauritanie, le Sénégal et le Cap-Vert. La conformité à cette initiative permettra de rendre le secteur des pêches plus transparent, de renforcer la confiance aux investisseurs privés et de favoriser de nouveaux investissements durables dans le secteur.

³³ BAD, Perspectives économiques régionales – REO, Afrique australe, 2023

³⁴ WAVES - Capital naturel et développement durable de Madagascar – mai 2016

³⁵ BAD, Perspectives économiques régionales – REO, Afrique australe, 2023

³⁶ WAVES – Capital naturel et développement durable de Madagascar – mai 2016

Annexe 3: Principaux Indicateurs socio-économiques de Madagascar

Indicateurs	Unité	2010	2015	2018	2019	2020	2021	2022 (e)	2023 (p)	2024 (p)
Comptes nationaux										
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	9 996	11 680	13 155	14 042	12 984	14 169
RNB par habitant	\$ E.U.	460	470	490	510	460	490
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	10 250	11 323	13 760	14 105	13 051	14 555	15 878	16 626	18 167
PIB aux prix constants de 2010	Million \$ E.U.	10 250	11 715	13 067	13 643	12 669	13 391	13 954	14 541	15 264
Croissance du PIB en termes réels	%	0,7	3,1	3,2	4,4	-7,1	5,7	4,2	4,2	5,0
Croissance du PIB par habitant en termes	%	-2,1	0,5	0,6	1,8	-9,4	3,2	1,8	1,7	2,5
Valeur ajoutée : Mines et carrières	Million \$ E.U.	117	358	635	585	259	481	545
Valeur ajoutée : Mines et carrières	% du PIB	1,2	3,2	4,6	4,1	2,0	3,3	3,5
Valeur ajoutée : Pêche	Million \$ E.U.	710	915	980	974	1 020	1 111	1 162
Valeur ajoutée : Pêche	% du PIB	7,1	8,1	7,1	6,9	7,8	7,6	7,7
Prix et Monnaie										
Inflation (IPC)	%	9,3	7,4	8,6	5,6	4,2	5,8	8,1	9,5	8,2
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	2 090,0	2 933,5	3 334,8	3 618,3	3 787,8	3 830,0	4 096,1	4 393,7	4 526,3
Finances publiques										
Recettes totales et dons	% du PIB	11,2	10,2	13,0	13,9	12,4	11,2	13,7	13,5	13,2
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	12,0	13,0	14,4	15,4	16,4	14,0	20,4	16,8	16,5
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	-0,7	-2,8	-1,3	-1,4	-4,0	-2,8	-6,8	-3,3	-3,2
Secteur extérieur										
Variation des termes de l'échange	%	32,4	2,9	5,6	-15,5	-8,6	-13,8	0,3	9,9	4,1
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	-845	-184	99	-323	-702	-732	-902	-959	-947
Solde des comptes courants	% du PIB	-8,2	-1,6	0,7	-2,3	-5,4	-5,0	-5,7	-5,8	-5,2
Dettes et flux financiers										
Service de la dette	% des exportations	1,9	3,0	5,4	12,5	13,7	39,7	12,1	8,7	8,2
Dettes extérieures totales	% du PIB	25,0	50,7	69,4	66,9	80,1	67,8	67,4	71,8	65,6
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	999	646	848	1 181	1 321	1 180
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	477	678	755	732	1 298	1 048
Investissements nets directs en prov. de l'étranger	Million \$ E.U.	765	436	353	474	358	300
Indicateurs Démographiques										
Population totale	Millions	21,7	24,9	26,8	27,5	28,2	28,9	29,6	30,3	31,1
Taux d'accroissement de la population totale	%	2,9	2,6	2,6	2,6	2,5	2,4	2,4	2,4	2,4
Population urbaine	% du total	31,1	34,3	36,4	37,1	37,8	38,5	39,3	40,0	40,8
Espérance de vie à la naissance	ans	62,9	64,3	65,3	65,9	65,2	64,5	65,2	66,4	67,2
Indice synthétique de fécondité	naissances par femme	4,8	4,2	4,0	4,0	3,9	3,9	3,8	3,7	3,7
Pauvreté et répartition des revenus										
Pop. vivant en dessous du seuil national de pauvreté	% of total population	71,7
Population vivant en dessous de 2,15 \$ par jour	% of total population	80,2
Indice de Gini	%	42,4
Indicateurs d'emploi										
Participation de la Population Active (total)	%	86,5	86,1	85,7	85,5	84,7	85,2	85,9	85,9	...
Participation de la Population Active (jeune)	%	74,0	74,7	73,3	72,8	71,9	71,9	72,7	72,7	...
Taux de chômage (total)	%	4,3	1,8	1,8	1,8	2,4	2,3	2,1	2,1	2,1
Taux de chômage (Jeune)	%	4,9	3,3	3,5	3,5	4,5	4,2	3,9	3,9	3,9
Bénéfices tirés des ressources naturelles										
Total des bénéfices tirés des ressources naturelles	% PIB	5,8	8,6	4,8	4,7	5,3
Bénéfices tirés du pétrole	% PIB	...	0,1	0,1	0,1	0,1
Bénéfices tirés du gaz	% PIB
Bénéfices tirés des minéraux	% PIB	0,1	...	0,3
Bénéfices tirés des forêts	% PIB	5,7	8,5	4,3	4,6	5,3
Bénéfices tirés du charbon	% PIB	...	0,0
Ressources renouvelables du capital naturel										
Terres arables	1000 hectares	3 000,0	3 000,0	3 000,0	3 000,0	3 000,0
Terres agricoles	1000 hectares	40 895,0	40 895,0	40 895,0	40 895,0	40 895,0
Autres terres	1000 hectares	4 697,0	4 789,1	4 828,8	4 842,0	4 855,2
Terres forestières	1000 hectares	12 562,0	12 495,9	12 456,2	12 443,0	12 429,8
Forêt plantée	1000 hectares	415,0	312,0	312,0	312,0	312,0
Retraits annuels d'eau douce, total	des ressources internes	4,0	4,0	4,0	4,0
Production totale de la pêche	Tonnes	140 524,0	137 445,2	142 336,1	127 882,4	124 710,5
Financement climatique et croissance verte										
Financement climatique total*	Million \$ EU	424,0
Indice de croissance verte**	%	44,1	42,4	41,5	41,5	40,9	40,9

Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, avril 2023 et Statistiques financières internationales, avril 2023;

Département de la statistique : Plateforme des données (base de données), avril 2023; OCDE, Division des systèmes statistiques.

Notes: ... Données non disponibles (e) Estimations (p) Projections

* Source: Climate Policy Initiative (www.climatepolicyinitiative.org)

**Source : Institut mondial de la croissance verte (GGGI). Les scores de l'indice de croissance verte vont de 1 à 100, 1 ayant la performance la plus faible ou très faible et 100 ayant la performance la plus élevée ou très élevée

3

3

Informations nationales sur les pêches



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT